

LA GAZETTE de VALLEYFIELD



Vol. 10, No 9

VALLEYFIELD, QUE., JEUDI, LE 12 JUILLET, 1945

Imprimé à Huntingdon, Qué.

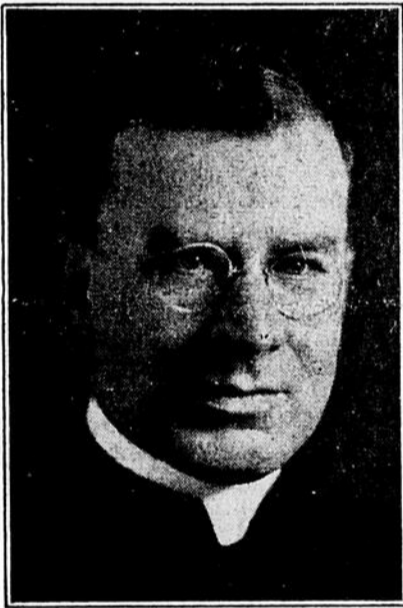
Bénédition d'un monument érigé à la mémoire de M. Louis Julien, à St-Timothée

Une cérémonie très impressionnante qui se déroulera sur la terre paternelle de M. Louis Julien dimanche prochain — Une famille qui est tout à l'honneur de notre comté, notre province

Dimanche après-midi prochain, à 3.30 heures, aura lieu à St-Timothée, sur la terre paternelle de M. le chanoine Herménégilde Julien, curé de la paroisse du Sacré-Coeur, la bénédiction d'un monument érigé à la mémoire de M. Louis Julien et de la famille Julien et Julien.

A cette occasion, Mgr Oscar Julien, O.M.I., Vicaire Apostolique au Nyassa sera l'officiant tandis qu'un sermon sera prononcé.

Ce monument est érigé à la mé-



M. le chanoine H. JULIEN

moire de M. Louis Julien, comme nous le disons plus haut et à la famille Julien et Julien. Sur le monument lui-même, on peut y lire une date, 1820, date qui est très chère au coeur de tous les descendants de M. Louis Julien; 1820, rappelle, en effet, l'établissement à St-Timothée de la famille Louis Julien.

Sur cette terre naquit tous les descendants de M. Louis Julien, dont plusieurs de ceux-ci sont dans

ARTISTE



M. ARTHUR BRAULT, de Valleyfield, qui a construit le monument érigé à la mémoire de M. Louis Julien. Des photos de ce monument paraîtront dans notre prochaine édition.

des ordres religieux. Il est donc tout à l'honneur de la paroisse de St-Timothée de compter une famille comme celle-ci dans ses murs.

Parmi ceux qui se sont les plus illustrés, mentionnons: Mgr Oscar Julien, O.M.I., Vicaire Apostolique au Nyassa; M. le chanoine Herménégilde Julien, curé de la paroisse du Sacré-Coeur de Valleyfield; M. l'abbé Dominique Julien, Supérieur du Séminaire de Valleyfield; Révérende Sœur Julien du St-Sacrement, Directrice de l'École de l'Immaculée Conception de Montréal; Révérende Sœur Dominique-Marie, de la Maison Mère à Outremont; M. J.-A. Julien, avocat de Montréal; M. Téléphore Julien, Hôtel de Ville Montréal; M. Raoul Julien, Ingénieur Civile et M. Léandre Julien, de Montréal, Qué.

La famille Julien compte aussi plusieurs filles. On y remarque: Mme Joseph Sauvé, de Montréal, née Georgiana; Mme Adolphe Leboeuf, de St-Timothée, née Valentine; Mme Omer Fortier, de Valleyfield, née Marie-Louise; Mme Roch Vinet, de l'Acadie, née Alexina; Mme Eugène Perron, de Montréal, née Julienne.

La famille compte en tout 14 enfants dont 3 prêtres et 2 religieuses, tandis que les autres membres de cette belle famille canadienne-française, se dispersent dans presque toutes les professions.

Sur le monument qui sera béni à cette occasion par Mgr Oscar Julien, on pourra noter l'inscription suivante: IN CRUCE SALUS.

Toute la population de Valleyfield et de St-Timothée ainsi que celle de la région entière ont un souhait à faire à cette belle famille de CANADIENS-FRANCAIS:

Que Dieu bénisse, jusqu'à la fin de leur vie, les membres d'une famille qui sont nés et ont grandi sous le signe de la Croix, IN CRUCE SALUS, LE SALUT PAR LA CROIX!

Elections par acclamation à St-Timothée

Les élections à la Commission Scolaire de la paroisse de Saint-Timothée eurent lieu lundi dernier, le 9 juillet, alors que M. Raoul Lefebvre, président de la Commission Scolaire, a été réélu pour un autre terme. M. Omer Mercier a été élu commissaire en remplacement de M. Donat Lauzon dont le terme d'office expirait cette année.

Les autres commissaires seront encore en devoir pour une autre année.

A ST-TIMOTHEE DIMANCHE APRES-MIDI



S.E. Mgr J.-OSCAR JULIEN, O.M.I., évêque du Nyassa, qui présidera la cérémonie qui se déroulera à Saint-Timothée dimanche après-midi prochain à l'occasion de la bénédiction d'un monument érigé à la mémoire de M. Louis Julien et de la famille Julien et Julien.

La Compagnie Merck commencera ses travaux de construction dès le 15 août prochain à Valleyfield

C'est ce que nous annonçait Son Honneur le maire hier soir — Les travaux d'égoûts et d'aqueduc commenceront dès la semaine prochaine — La Beacon Products a presque terminé ses travaux de construction

La bonne nouvelle que toute la population de Valleyfield attendait avec impatience nous fut annoncée, hier soir, à l'assemblée régulière du Conseil de ville par Son Honneur le maire Robert Cauchon. En effet, la Merck Co., commencera ses travaux de construction vers le 15 août prochain sur le terrain que la compagnie a acheté l'automne dernier.

Cette bonne nouvelle fut annoncée à la suite d'une lettre reçue de M. J.-A. Andershott, vice-président de la Merck Co., demandant aux autorités municipales de voir à ce que les conduites d'eau et d'égoûts soient finies ou du moins à un point très avancé vers cette date, c'est-à-dire le 15 août.

Comme nous l'avons déjà dit dans nos éditions précédentes, la

compagnie Merck construira ici, à Salaberry-de-Valleyfield, un grand plan chimique dont l'étendue sera aussi considérable que celle de la D.I.L. L'ouvrier bénéficiera donc encore une fois de plus du travail ardu de Son Honneur le maire et de son conseil.

FAITS DIVERS

A l'ouverture de la séance du conseil hier soir, plusieurs échelons manquaient à l'appel. Tout de même, après quelques instants, le conseil se trouvait réuni complètement sauf M. Adrien Leboeuf, retenu chez-lui pour affaires personnelles très importantes.

Il est aussi demandé le changement de licence de meubles de M. Fortier, au nom de M. Edgar (Suite à la page 2)

Défense de jeter des rebuts

Une résolution adoptée par la municipalité du village de St-Timothée

A son assemblée régulière et mensuelle, tenue samedi dernier, le 7 juillet, le conseil de la municipalité du village de St-Timothée a passé une résolution à l'effet de "défendre à toute personne de jeter quoi que ce soit au bord de l'eau et, en plus, de nettoyer leur bord de l'eau et de le garder propre".

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité par les membres du conseil et nos édiles espèrent que la population répondra immédiatement à cet appel afin de faire régner la propreté à ces endroits en tout temps.

Les juges du mérite agricole

Le concours 1945 se tient dans notre région

L'hon. Laurent Barré, ministre de l'agriculture, a communiqué, mardi midi, la liste des membres de la commission des juges du mérite agricole, concours 1945.

Ce sont: le Dr Maurice S.-Pierre, professeur à l'école d'agriculture de Ste-Anne-de-la-Pocatière; M. Philippe Laberge, commandeur de l'Ordre du mérite agricole, gagnant de la médaille d'or du concours de l'an dernier; M. J.-A. Foley, cultivateur de S.-Thuribe de Portneuf; M. W.-L. Carr, cultivateur de Huntingdon, et M. Pellerin Lagloire, agronome, qui agira à la fois comme juge et secrétaire de la commission.

On sait que le concours 1945 se tient dans la région No 1, comprenant l'île de Montréal et l'île Jésus, les comtés de Beauharnois, Châteauguay et Huntingdon, ainsi que les comtés de la région métropolitaine, sur les deux rives du S.-Laurent. L'expertise des fermes commencera dans quelques jours. Les lauréats seront proclamés à la fête du mérite agricole, durant l'exposition provinciale.

Il se reposera pour six mois à la prison de Valleyfield

Un individu, domicilié en dehors de notre comté, a comparu devant le Recorder, Me Jean-Paul Cossette, hier après-midi, accusé d'attentat à la pudeur. Il a admis sa culpabilité et a été condamné à six mois de prison.

L'individu en question a été arrêté mardi matin dernier, entre minuit et une heure, dans une des rues de la ville de Salaberry-de-Valleyfield.

La Gazette de Valleyfield — LES PETITES ANNONCES — Payables d'avance

Journal hebdomadaire de rédaction et d'information entièrement dévoué aux intérêts de Valleyfield et du district.

JEAN-CLAUDE LEFEBVRE, Rédacteur-en-chef

Casier postal N 44, rue Ste-Cécile Téléphone 7M

Vol. 10 Jeudi, le 12 juillet, 1945 No 9

POUR EVITER LES NOYADES

Avec l'arrivée des vacances d'été, les citoyens heureux de pouvoir enfin se reposer de la ville se rendent en grand nombre dans les camps d'été situés sur le bord des lacs et des rivières. Là ils en profitent pour se rafraîchir en se baignant et parfois à cause d'imprudence il arrive de graves accidents qui causent souvent la mort. Une noyade, cela se fait si vite.

Cependant bien des morts par noyades pourraient être évitées, d'abord en ne courant aucun danger inutile, deuxièmement en pratiquant rapidement et longuement la respiration artificielle quand les accidents surviennent.

Il y a plusieurs années, on fit une campagne intense en vue d'obtenir plus d'attention dans les soins de sauvetage, et l'on déclarait que les victimes mouraient parce que l'on cessait trop tôt la respiration artificielle. Les victimes mouraient parce que l'on n'avait pas fait tous les efforts pour les ranimer, parce que l'on ne comprenait pas pleinement toute l'efficacité de la respiration artificielle.

Il existe des rapports parfaitement authentiques de succès obtenus après non moins de cinq heures de respiration artificielle. Dans des cas d'électrocution, il existe au moins un cas où une victime a repris connaissance après avoir semblé morte pendant huit heures. Après de tels faits, n'est-il pas étrange qu'on rapporte qu'en certains cas l'on ait cessé la respiration artificielle après une simple demi-heure d'efforts.

On signale que, même si la victime est restée jusqu'à trente minutes dans l'eau, il y a une chance que la vie ne soit pas éteinte et que grâce à des méthodes appropriées elle reprenne connaissance.

On insiste également pour que la respiration artificielle commence aussitôt que possible et continue longtemps, six heures ou plus. Tant que le corps n'a pas la raideur caractéristique de la mort, on ne peut conclure que toute vie est éteinte. L'un des cas de retour tardif à la vie, dont l'authenticité est le mieux garantie, est celui d'un enfant ramené à la vie après cinq heures de travail intense et plusieurs heures après que l'enfant avait été déclaré mort.

Il est également important que ceux qui recourent à la respiration artificielle s'assurent que l'air pénètre bien dans les poumons tandis qu'ils prodiguent leurs efforts à la victime. Il y a toujours cette possibilité qu'il se soit produit un spasme du larynx et que la victime ait été suffoquée plutôt que noyée.

La méthode de respiration artificielle la plus populaire est la méthode Schaefer. D'après cette méthode, le corps est légèrement soulevé à la taille pour permettre à l'eau de s'écouler des poumons et de l'estomac. La victime est alors couchée sur le ventre, la tête et la poitrine plus bas que le reste du corps. La tête doit être tournée de côté. Le sauveteur s'agenouille à cheval sur la victime et exerce des pressions rythmiques dans la région des poumons. Si possible, le corps sera tenu chaud avec des couvertures et des sacs d'eau chaude.

La Compagnie Merck ...

(Suite de la page 1)

Ostiguy. Cette demande est accordée. M. Ostiguy sera donc le nouveau propriétaire du magasin de meubles situé sur la rue St-Laurent.

M. Louis Quevillon qui sait toujours défendre son point de vue d'une manière très efficace, obtient qu'une entrevue soit accordée aux propriétaires de la rue Montcalm, demeurant à l'endroit où est supposé se faire le débouché de cette rue, près du chemin Larocque. M. Raphaël Bélanger rendra donc visite à ces proprios afin d'en venir à une entente sur le prix d'achat de ces terrains.

Une somme de \$25.00 sera donnée au Comité diocésain de la Radio - Ouest - Française. Ceci pour faire suite à une lettre de M. l'abbé Théorêt, président du comité diocésain.

Un compte de \$150.00 est présenté pour dommages qu'aurait subi l'automobile de M. Charlie Rosen, alors qu'il fut frappé par un camion de la cité.

Un inspecteur de zonage envoyé par le gouvernement provincial a fait enquête la semaine dernière pour étudier le problème de zonage de la ville de Valleyfield. On attend présente-

ment son rapport afin de donner le permis de construction à MM. Dinel et Raymond, qui voulaient construire un hôpital-vétérinaire à Valleyfield.

Un crédit de \$200.00 fut accordé à la municipalité de la Grande-Île, pour régler à l'amiable un différend qui existait entre la cité de Valleyfield et cette municipalité.

Une demande de M. Ricard directeur de l'École d'Arts et Métiers qui voulait que des travaux de perfectionnements soient immédiatement faits à la présente école est laissée sur la table pour fin d'étude.

Le parachèvement de la rue Victoria, à partir des écluses jusqu'aux limites de la ville, sera prochainement accompli. Une lettre demandant l'autorisation du Conseil de ville fut reçue ces jours derniers du gouvernement provincial.

Plusieurs soumissions pour la fabrication des licences de bicycles, de chiens, etc., etc., furent présentées hier soir au conseil de ville. M. Quevillon demanda sur ce sujet: "Est-ce que les soumissions sont signées en bon français car, si je me souviens bien, l'année dernière une association canadienne - française

AVIS DE DEMENAGEMENT

Mme H. Jetté, représentante des Produits AVON à Beauharnois, avise qu'à partir du 1er juillet,

s'adresser au: no 104, rue Ellice, en face de l'Hôtel de Ville. Tél. 238.

Pour votre rapport d'Impôt sur le Revenu Pour mettre vos livres à date Voyez—

Robert Sauvé, B.A. Etudes Commerciales Supérieures 57, Nicholson Tél. 706

A VENDRE

Camp meublé ainsi qu'articles de pêche. S'adresser à Adélard Hogue, 281, rue Danis, Valleyfield.

5-12-19-26p

ON DEMANDE

Chevaux vivants pour viande de renard. Hooker Fox Farms, Ormstown, tél. 624 r2 ou 611 r2. t.f.

2 personnes accusées d'assaut

Une bagarre dans un restaurant de la ville

Cette semaine une double arrestation a été effectuée à la suite d'une bagarre dans un restaurant de Valleyfield, alors que deux jeunes hommes de notre ville, Arthur et Léopold Jodoin, se sont attaqués à un jeune homme de St-Stanislas, Gérard Taillefer, âgé de 22 ans.

Une discussion se serait élevée entre les deux parties ci-haut mentionnées et on en serait venu aux coups. Le jeune Taillefer fut blessé au côté et l'on croit qu'il a deux côtes brisées.

Les deux inculpés passent ce matin en cour du magistrat, sous une plainte d'assaut.

nous a vendu des licences fabriquées par des juifs. Je ne voudrais pas que cette même erreur se répète cette année".

On annonça aussi que les travaux de la Beacon Products seront très prochainement terminés et que l'on procédera immédiatement à l'installation des machines avec lesquelles la Compagnie Beacon entend fabriquer sa marchandise à Valleyfield.

Voici quelques détails intéressants fournis par Son Honneur le maire Robert Cauchon sur la nécessité de commencer immédiatement les travaux d'eau et d'égoûts pour la compagnie Merck. D'abord, il faudra que la ville d'après le contrat signé avec cette compagnie, fournisse un total de 1,000,000 de gallons d'eau en 24 heures, ainsi que 750,000 gallons d'eau en cas d'incendie. Les égoûts devront donner un service de 5,000,000 gallons d'eau et de résidu en 24 heures également. C'est donc dire qu'en très peu de temps, la ville devra faire honneur au contrat signé avec cette compagnie le 13 décembre 1944.

ON DEMANDE

Femme ou fille, parlant anglais, pour travail général de maison. Très bon salaire.

S'adresser à— 252, rue Salaberry, Valleyfield, Qué.

SOUSSIONS DEMANDEES

La Chambre de Commerce des Jeunes de Salaberry-Valleyfield désire louer en premier lieu, ou acheter en second lieu, un local au centre de la Cité de Salaberry-de-Valleyfield. Ce local devra comprendre au moins 15 appartements. Les soumissions seront acceptées d'ici le 21 juillet 1945 par:

M. EDMOND AUBIN, 55, avenue Grande-Île, Tél. 346
M. MAURICE LAPOINTE, 73, avenue Grande-Île, Tél. 99-W

A VENDRE

Belle propriété, toute neuve, imitation de brique, deux logements; située à Valleyfield. Conditions très avantageuses. S'adresser, le soir: Elzéar Vincent, tél. 80-12, Ormstown, Co. Châteauguay, Qué.

5-12-19-26p

A VENDRE

Robe de mariée, longue, rose pâle, taille 16 ans. S'adresser au no 26, rue St-Georges, Beauharnois.

5-9-16p

A VENDRE

Glacière, en bon ordre. S'adresser: Mme F. X. Leduc, no 84, rue Ellice, Beauharnois, tél. 19. 5-9p

A VENDRE

Radio combiné, 9 lampes, marque Marconi, et 40 disques. Grille-pain, le tout en bonne condition. S'adresser au no 50, rue Ste-Catherine, Beauharnois.

5-9-12-16p

A VENDRE

Une maison avec dépendances, située dans le village. Deux logements avec grand terrain. Pour plus de détails, s'adresser à M. François Bourcier, propriétaire, Ste-Philomène, le soir seulement, à partir de cinq heures.

5-12p

A VENDRE

Maison 5 logements, très bonnes conditions. S'adresser à 226, Avenue Grande-Île, Valleyfield.

12-19-26-2p

A LOUER

Grande chambre avec cuisinette sur l'étage du bain. S'adresser à 6, rue Alfred.

12p

A VENDRE

Un moulin à laver à bras. S'adresser à 242 Blvd du Havre, Bellefleur.

12p

SERVANTE DEMANDEE

Servante demandée pour ouvrage général de maison. Petite famille sans enfants. S'adresser, 138, rue St-Laurent ou Tél.: 793. 12-19-26-2p

TERRE A VENDRE

Une ferme à vendre, 100 arpents cultivables et la balance en bon pâturage. Bon bois de cèdre et de pin. Bonne maison, grange pour vaches de 40 par 52 pieds, grange pour chevaux, bon puits ainsi qu'eau courante dans les pâturages et l'électricité dans la maison et les granges. 70 arpents de foin Timothé ainsi que du trèfle. A un mille de l'école catholique, 2 milles de l'église de Hinchinbrook, 6 milles de Huntingdon. S'adresser à Mme Mary M. Flynn, Huntingdon, Qué., Chemin Gore.

12-19c

PERDU

Un porte-monnaie en cuir Maroc avec somme d'argent et cartes d'identification. Perdu entre les rues St-Lambert, Cossette et du Marché, mardi soir dernier, vers minuit. Généreuse récompense à qui le retournera à 165, rue du Marché, ou à la Pharmacie Laroche. 12p

Délégation de Valleyfield à Montréal

En fin de semaine dernière avait lieu, à Montréal, les premières courses de la saison sous les auspices de la Compagnie d'Exposition de la Cité de Salaberry-de-Valleyfield.

Ces courses ont remporté un franc succès. Au nombre des délégués de Valleyfield qui ont assisté à ces courses on remarquait: Dr. S.-W. Laroche, MM. Arthur Sullivan, I.C., et Sauveur Gosselin, agronome. Les visiteurs ont été reçus par les autorités de la piste à Blue Bonnets et par l'hon. Delisle, avantageusement connu à Valleyfield, et membre du cabinet Duplessis.

La
Gazette de Valleyfield
et
Le Courrier
Pour les deux journaux
Six mois: \$1.25 1 an: \$2.00

LA GAZETTE de VALLEYFIELD

LISEZ
LE COURRIER
Journal hebdomadaire entièrement dévoué aux intérêts de la ville de Beauhar-
nois et sa région.
Paraissant le lundi de
chaque semaine

"Journal hebdomadaire dévoué aux intérêts de Valleyfield et de sa région"

Election de commissaires à Salaberry-de-Valleyfield lundi prochain, le 16 juillet

Les propriétaires de la ville de Valleyfield devront choisir deux commissaires entre le docteur O.-E. Caza et MM. Paul Léger et Antonio Patenaude — Dans Ste-Cécile la semaine prochaine

Les propriétaires de la cité de Salaberry de Valleyfield devront exercer leur droit de citoyen en se rendant nombreux à l'Hôtel de Ville lundi prochain, le 16 juillet, afin de voter en faveur de deux commissaires.

Lundi dernier eut lieu, dans notre ville, la nomination des commissaires pour remplacer MM. les docteurs O. Edmond Caza et Emile St-Onge, dont le terme d'office expirait ce jour-là.

Me J.-D.-S. Tremblay, secrétaire de la Commission Scolaire de Valleyfield, annonça, ce jour-là, que le docteur Emile St-Onge se retirait. Toutefois, on annonça que le docteur O. E. Caza avait décidé de se présenter de nouveau comme commissaire. MM. Antonio Patenaude et Paul Léger se présentent aussi pour occuper un des deux postes vacants.

Le jour de l'élection est fixé à lundi prochain alors que tous les propriétaires de notre ville devront choisir deux commissaires entre les trois candidats en lice.

La Commission Scolaire de notre ville a fait un excellent travail au cours des années passées dans le but d'améliorer notre système d'éducation. Ces travaux d'amélioration ne sont pas terminés, loin de là, puisque les commissaires de nos écoles espèrent commencer, dès que la chose sera possible, la construction de deux nouvelles écoles dans notre milieu immédiat. En effet, on construira une nouvelle école dans le Village Billette et l'école Sainte-Cécile, qui laisse à désirer, sera également reconstruite afin d'accueillir plus librement les nombreux enfants qui fréquentent cette maison d'éducation.

Les autres commissaires d'école dans notre ville sont MM. Pacifique Chatel, Oscar Dumouchel et Oswald Barrette.

On nous apprenait également cette semaine que la mise en nomination pour trois commissaires sortant de charge dans la paroisse Ste-Cécile, aura lieu lundi prochain, le 16 juillet.

25%
Reduction
Accidents
1945

Les autorités de la compagnie et des guides spéciaux ont donné des détails fort intéressants à la délégation de Valleyfield sur cette question si importante pour notre propre région. Un des officiels à cette visite nous disait: "Si ce projet se réalise la région de Valleyfield et des environs sera la plus riche au point de vue industriel au monde". Cette simple remarque mérite certainement un peu de réflexion.

La canalisation du Saint-Laurent a été une question longuement débattue au Canada et aux Etats-Unis. Elle a donné lieu à divers commentaires dans les journaux et dans des causeries. Pour se rendre parfaitement compte de l'importance de ce problème, les Jeunes de Valleyfield se sont rendus au 4^e étage de la maison T. Eaton, Limitée, pour admirer l'exposition graphique, accompagnée d'une description et d'un modèle unique à échelle de ce vaste projet en vue de relier l'Atlantique aux grands lacs par voie d'eau.

La canalisation du Saint-Laurent est un plan proposé conjointement par les gouvernements canadien et américain pour résoudre le problème du transport moderne et de l'énergie électrique. En approfondissant canaux et lits des rivières et en améliorant le réseau des écluses, de plus gros océaniques pourront parcourir les 2,260 milles de l'Atlantique au lac Supérieur, la plus longue voie d'eau intérieure du monde.

UN DIORAMA

Les navires pourront remonter le Saint-Laurent jusqu'à Kingston, en passant près de Salaberry-de-Valleyfield les lacs On-

(Suite à la page 4)

La pénurie de transport cause une disette de patates à Valleyfield

Désappointement des consommateurs — Un sac de 10 livres par client — Les patates se vendent 5 cents la livre — Tout redeviendra normal dans une dizaine de jours — Le marché noir est en force

Depuis quelques jours, les consommateurs de la ville de Valleyfield sont des plus désappointés de voir qu'il est très difficile de se procurer des patates. Plusieurs ménagères se sont rendues chez les marchands pour s'en procurer, mais un grand nombre n'en ont pas et ceux qui en ont se voient obligés de les rationner dans le but de plaire à tous leurs clients. La plupart des marchands ne vendent qu'un sac de patates de 10 livres par client et les ménagères sont bien désorientées. Que faire, sans patates!

Cette disette de patates est causée par le manque de transport. L'on peut dire aussi que l'une des causes de la disette vient du fait que quelques cultivateurs attendent

toujours à la dernière minute avant de présenter leurs produits, espérant sans cesse que le prix sera plus élevé. Toutefois ce n'est que le petit nombre qui agit ainsi et la principale cause c'est bien la pénurie de transport.

Que les ménagères ne se découragent pas, car cette disette ne durera qu'une dizaine de jours. Tout redeviendra normal après ce temps. Qu'elles soient en garde surtout contre les profiteurs du marché noir qui désirent vendre leurs patates à un prix très élevé. Dans certaines villes les patates se sont vendues à des prix variants de .85 cents à \$1.85 au dessus du plafond des prix.

(Suite à la page 4)

La Chambre Cadette visite le modèle de la canalisation du St-Laurent, à Montréal, hier

Chaleureuse réception des délégués de la Chambre de Commerce des Jeunes de Salaberry-de-Valleyfield par les autorités de la maison T. Eaton, à cette occasion

Une imposante délégation de membres et amis de la Chambre de Commerce des Jeunes de Salaberry-de-Valleyfield se rendit à Montréal hier après-midi,

(mercredi), afin de visiter le modèle de la canalisation du St-Laurent exposé chez T. Eaton & Cie, rue Ste-Catherine.

Les visiteurs ont été reçus par

Mme Vve Sylvia Monette décédée après une courte maladie à l'âge de 70 ans

Après une courte maladie est décédée Mme Vve Sylvia Monette, née Maria Meloche, le mercredi, 4 juillet dernier, à Valleyfield.

Elle laisse pour pleurer sa perte, 2 fils: Sylvia, de Bellefleur et Albert du Sacré-Coeur; 3 filles: Roberte, Mme Guimont; Martha, Mme Labrie; Marguerite, Mme Vaillancourt; 2 belles-filles: Mme Sylvia Monette et Mme Albert Monette; 3 gendres: M. Jos. Guimont, M. A. Labrie, M. L. Vaillancourt; 2 soeurs: Celley, Mme Champagne, de Mont-Laurier; Mary, Mme Harding, de Toronto; 3 beaux-frères: M. Oscar Monette, de Valleyfield; M. Oscar Champagne

de Mont-Laurier et M. Harry Harding de Toronto; 3 belles-soeurs: Mme Oscar Monette, de Valleyfield; Mme Horace Miron et Guviana Monette de Montréal; ainsi que 6 petits-enfants: Rita, Thérèse, Francine, Denise, Marcel, Lucien.

Le service funèbre eut lieu à l'église du Sacré-Coeur, samedi matin, et l'inhumation au cimetière de Valleyfield.

La famille Monette remercie sincèrement tous ceux qui ont bien voulu lui témoigner des marques de sympathie à l'occasion de cette grande épreuve, soit par bouquets spirituels, cartes de sympathies ou assistance aux funérailles.



Grandes Courses de Chevaux

sur la piste du terrain d'exposition

A VALLEYFIELD

Dimanche, le 15 Juillet

2.30 hres p.m.

3 CLASSES AU PROGRAMME

2.23 2.27 FREE-FOR-ALL

ORGANISATEURS:

MM. A. CHOLETTE, A. VINET
G. CREPIN

\$1100.00 Total
des bourses

ADMISSION GENERALE 50c, ENFANTS 25c, ESTRADA 25c
(Taxe incluse)

Augmentation de production du beurre

La production du fromage s'est chiffrée à 11,008,295

La Section agricole du Bureau des Statistiques publiait, en fin de semaine, son rapport préliminaire sur la production de beurre et de fromage dans la province de Québec.

La pénurie de ...

(Suite de la page 3)

Cette semaine, ici à Valleyfield, un certain citoyen vendait des nouvelles patates dix sous la livre ou 5 livres pour 50 sous. On apprend de la Commission des Prix et du Commerce en temps de guerre que le prix maximum des patates a été fixé à 52 cents pour dix livres ou 77 cents pour 15 livres. Ce prix étant donné la rareté des patates, sera en vigueur jusqu'au 18 juillet. Après cette date il est fort probable que tout redevienne au normal: il y aura sans aucun doute une baisse dans le prix actuel.

La chambre ...

(Suite de la page 3)

tario, Erié et Huron, pour faire escale à Chicago sur le lac Michigan ou à Fort-William, Port-Arthur et Duluth, à la tête du lac Supérieur. Le modèle de 47 pieds à l'échelle du projet de canalisation est appelé un diorama. Il a été dessiné et construit par des artistes et des artisans canadiens. Unique en son genre, aussi précis que possible, il est le fruit de nombreuses consultations avec les ingénieurs du gouvernement, d'une étude attentive des cartes et de plusieurs mois de modelage à l'échelle.

C'est, sans doute, le plus beau jamais exécuté et il est digne du projet même. Du point de vue éducatif, sa valeur est incontestable. Il devrait être vu par toute la population.

Pour quelle raison canaliser le Saint-Laurent? Le Saint-Laurent est une voie fluviale conduisant à un monde de manufactures et de mines, à un pays de fermes et aux provinces productrices de blé.

LE BUT DU PROJET

Importations et exportations pourront être transportées à meilleur marché sur cette route. De nos jours, les cargaisons doivent être transportées des gros aux petits navires pour pouvoir passer par les canaux, procédé coûteux. En canalisant le Saint-Laurent, on assurera la marche ininterrompue des produits canadiens vers les quatre coins du monde. De ce projet découlera inévitablement un vaste développement d'énergie électrique destiné à la consommation des usines et domiciles canadiens.

Les travaux, en grande partie, s'effectueront sur 183 milles, entre Prescott et Montréal. Trois écluses, dans un canal nouveau et plus large, longeant les rapides de Lachine, fourniront la dernière descente vers le port de Montréal, 220 pieds plus bas que le haut du lac Ontario.

Des barrages seront construits pour contrôler le débit d'eau et des centrales d'énergie électrique fourniront environ 2,200,000 chevaux-vapeur.

L'exposition nous montre tous ces détails et les visiteurs de Valleyfield qui se sont rendus à Montréal, hier, sont des plus enchantés de leur visite chez Eaton.

PRODUCTION DE BEURRE ET FROMAGE:

Durant le mois de juin 1945 (chiffres correspondants de 1944 entre parenthèses) la production de beurre s'est totalisée à 14,339,595 (13,767,055) livres et enregistre une augmentation de 4.2 pour cent.

La production de fromage s'est chiffrée à 11,008,295 (10,927,589) livres et accuse une augmentation de 0.7 pour cent sur le mois correspondant de 1944.

La production cumulative de fromage Cheddar se chiffre à 20,730,883 (20,463,205) livres et fait voir une augmentation de 1.3 pour cent comparativement à la période correspondante de l'an dernier.

Mort de Mlle Alice Denis à l'Hôtel-Dieu

L'inhumation eut lieu à Valleyfield

Nous apprenons la mort de Mlle Alice Denis survenue lundi soir au pavillon Le Royer de l'Hôtel-Dieu de Montréal, après plusieurs mois de maladie.

Elle laisse dans le deuil sa mère, Mme Malvina Lafontaine-Denis; un frère, M. Réal Denis, président de Millette-Denis inc.; deux sœurs, Yvonne (Mme Emile Imbleau) et Cécile (Mme Emile Asselin); ainsi que plusieurs neveux et nièces: Denise, Micheline, Marcel et René Asselin.

La dépouille mortelle a été exposée aux salons Vallée, 6862, rue St-Denis. Les funérailles eurent lieu jeudi à 8 h. 30, à l'église. L'inhumation eut lieu à Valleyfield.

Il se blesse à un pied

M. J.-B. Brossoit, domicilié au numéro 63, rue St-Joseph, à Valleyfield, s'est blessé un pied, lundi après-midi dernier, alors qu'il était à travailler sur un tracteur appartenant à M. Paul Viau, contracteur de notre ville.

M. Brossoit était à travailler à St-Anicet voulant débarquer du tracteur pour enlever un obstacle en avant de son véhicule, il se prit le pied entre deux roches pour ainsi se démettre la cheville du pied gauche.

Il fut immédiatement hospitalisé à l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, où il est sous observation.

Nominations intéressantes dans la région

Me J.-D.-S. Tremblay président d'élection — Nouveau cantonnier — La police

M. Delpha Sauvé, ex-M.P.P., pour le comté de Beauharnois, nous apprenait cette semaine que Me J.-D.-S. Tremblay, notaire à Valleyfield, avait été nommé président d'élection dans cette circonscription électorale.

M. Octave Dorais, de St-Timothée, vient d'être nommé cantonnier en chef pour le comté de Beauharnois. Il remplace M. Armand Bourcier, de St-Stanislas de Kostka, qui a dû résigner ce poste à cause de ses très nombreuses occupations.

M. Sydney Anderson, de Valleyfield, actuellement dans l'armée

Ecoles rurales spéciales pour venir en aide aux enfants des centres ruraux de plus de 14 ans

Des projets pour développer l'enseignement ménager — Il y a 24 écoles régionales d'enseignement ménager et 60 écoles moyennes

Deux commissions ont siégé récemment à Québec au département de l'Instruction publique: celle des écoles rurales spéciales et celle de l'enseignement ménager.

Les écoles rurales spéciales ont canadienne, a été nommé officier de la circulation dans le comté de Beauharnois. M. Anderson occupait ce poste avant de s'enrôler dans l'armée au début de la guerre. Cette nomination est en vigueur depuis le 11 juin dernier et M. Anderson reprendra son poste dès qu'il aura obtenu son licenciement honoraire des autorités militaires.

pour but de procurer les avantages de l'éducation aux enfants des centres ruraux âgés de 14 ans et plus, qui ne peuvent suivre les cours ordinaires. Depuis trois ans, huit de ces écoles ont été établies dans la province et ont donné d'excellents résultats. Le grand problème qui se pose aujourd'hui pour les éducateurs, c'est de trouver le personnel enseignant nécessaire. Si les professeurs étaient plus nombreux, il y aurait moyen de multiplier ces écoles. Ce sont des écoles qu'on pourrait appeler de morte-saison, destinées tout particulièrement aux fils de cultivateurs et de pêcheurs. A certaines époques de l'année, beaucoup de parents ne peuvent se priver impunément des services de leurs enfants pour les travaux saisonniers et, comme résultat, les enfants se trouvent assez désemparés quand ils retournent aux écoles ordinaires. Les écoles rurales spéciales fonctionnent tout particulièrement de novembre à mai.

Quant à la commission d'enseignement ménager, elle a surtout étudié des questions d'administration, des questions d'ordre général et des projets pour développer l'enseignement ménager. Il s'agit d'un service qui a pris de l'ampleur depuis les deux dernières années. Actuellement, la province compte 24 écoles régionales d'enseignement ménager et 60 écoles moyennes. La commission étudie présentement un vaste programme de cours post-scolaires en vue de l'après-guerre.

POUR MEILLEUR SOMMEIL
MEILLEURE DIGESTION
MEILLEURE SANTÉ...



La Nourriture du Dr. Chase
POUR LES NERFS
CONTIENT LA VITAMINE B₁

Parlez-en à votre électricien



On a modifié les restrictions sur les installations électriques.

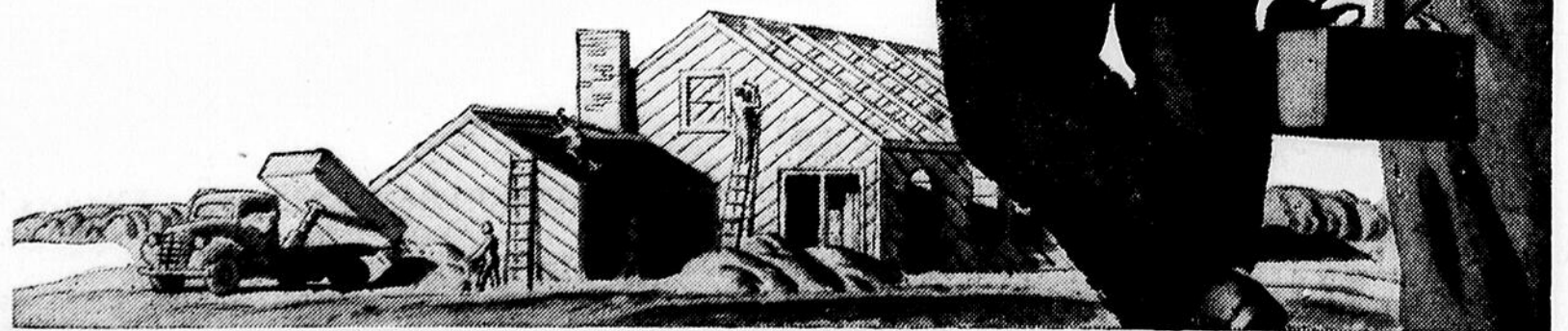
Si vous projetez de construire une maison ou d'agrandir celle que vous possédez déjà, ne manquez pas de prévoir un nombre suffisant de prises de courant.

Préparez l'installation de lampes de table ou de plancher dans tous les coins sombres, et l'emploi de l'aspirateur dans chaque pièce. Faites poser des prises de courant pour le radio, la laveuse, le fer à repasser, le grille-pain et le poêle.

Après la guerre, les accessoires électriques perfectionnés se vendront à prix modiques: voyez à ce que votre installation électrique et vos prises de courant en permettent un usage complet.

The Shawinigan Water & Power Company

Électricité Produits Chimiques
GENIE CIVIL • TRANSPORT • CONSTRUCTION



ASSURANCE-VIE

Alliance Nationale

Emilien Drouin

représentant

Bureau: 44, rue Ste-Cécile
Tél. 853

Le domaine de la femme

POUR VOS TOILETTES DE
TOUTES SAISONS RENDEZ-
VOUS CHEZ

J.-L. Turcotte

NOUVEAUTES POUR DAMES
FLEURS DE TOUTE OCCASION

203, Victoria Valleyfield, P.Q. Tél. 488

Jeudi, le 12 juillet, 1945

LA GAZETTE DE VALLEYFIELD

Page 5

ETATS CIVILS

Naissances

Lamothe: A l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, le 28 juin 1945, à M. et Mme Bruno Lamothe, née Lucille Ménard, un fils baptisé Joseph Jean-Louis Pierre. Parrain et marraine, M. et Mme Jean-Louis Lamothe. Porteuse, Mlle Jeanne Lamothe.

Robineau: A l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, le 1er juillet 1945, à M. et Mme Urbain Robineau, née Germaine Desjardin, un fils baptisé Joseph Gérard Jean. Parrain et marraine, M. et Mme Gérard Bédard. Porteuse, Mme Eloi Desjardin.

Girard: A l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, le 1er juillet 1945, à M. et Mme Jean Marie Girard, née Antonine Vervais, un fils baptisé Joseph Guy Pierre. Parrain et marraine, M. Guy Marchand et Mme Vve Gustave Marchand. Porteuse, Mme Anatole Latour.

Pilon: A l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, le 2 juillet 1945, à M. et Mme Gilles Pilon, née Simone Aumais, un fils baptisé Joseph Bernard Robert. Parrain et marraine, M. et Mme Honoré Aumais. Porteuse, Mme J. C. Aubry.

Bourcier: A l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, le 2 juillet 1945, à M. et Mme Eugène Bourcier, née Aline Taillefer, un fils baptisé Joseph Arthur Claude Pierre. Parrain et marraine, M. et Mme Arthur Taillefer. Porteuse, Mme F. Taillefer.

Brunet: A l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, le 3 juillet 1945, à M. et Mme Adélarde Brunet, née Lucienne Matte, une fille baptisée Marie Lucie Marguerite Louise. Parrain et marraine, M. et Mme Henri Guertin. Porteuse, Mlle Claire Guertin.

Lahaie: A l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, le 3 juillet 1945, à M. et Mme Hormisdas Lahaie, née Marguerite Robineault, un fils baptisé Joseph Emile André. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Lahaie. Porteuse, Mlle Hélène Lahaie.

Guérin: A l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, le 3 juillet 1945, à M. et Mme Delvida Guérin, née Agnès Arcoite, un fils baptisé Joseph Jean-Marie André Gilles. Parrain et marraine, M. et Mme Domina Guérin. Porteuse, Mme Léon Guérin.

Prieur: A l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, le 4 juillet 1945, à M. et Mme Gérard Prieur, née Lucille Castonguay, un fils baptisé Joseph Alfred Ronald Luc. Parrain et marraine, M. et Mme Hector Prieur. Porteuse, Mme Alexandre Castonguay.

Pilon: A l'Hôtel-Dieu de Valley-

field, le 5 juillet 1945, à M. et Mme Jean-Marie Pilon, née Henriette Schmidt, un fils baptisé Joseph Georges Jocelyn. Parrain et marraine, M. Georgius Pilon et Mlle Georgette Pilon. Porteuse, Mlle Thérèse Pilon.

Turmel: A l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, le 5 juillet 1945, à M. et Mme Daniel Turmel, née Gisèle Champagne, un fils baptisé Joseph Jean Claude Lionel. Parrain et marraine, M. et Mme Lionel Blanchette.

Thibert: A l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, le 16 juillet 1945, à M. et Mme Jean-Marie Thibert, née Perle Béland, un fils baptisé Joseph Paul Jean-Claude. Parrain et marraine, M. et Mme J. P. Béland. Porteuse, Mlle Ernestine Rhéaume.

Poirier: A l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, le 6 juillet 1945, à M. et Mme Robert Poirier, née Léona Maheu, une fille baptisée Marie Alma Denise. Parrain et marraine, M. et Mme Victor Maheu. Porteuse, Mme Albert Poirier.

Sauvé: A l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, le 7 juillet 1945, à M. et Mme Raymond Sauvé, née Jeanne-d'Arc Parent, un fils baptisé Joseph Armand Raymond Claude. Parrain et marraine, M. et Mme Armand Parent. Porteuse, Mlle Gertrude Parent.

Leroux: A Montréal, le 5 juillet 1945, à M. et Mme Maximilien Leroux, née Gabrielle Filiatrault, un fils baptisé Joseph Jean Pierre. Parrain et marraine, M. et Mme O. Leroux. Porteuse, Mme Eloi Filiatrault.

Des maisons qui coûtent 35c le pied

Coût inférieur au coût moyen de la construction

Le comité du prix de revient de la coopérative de propriétaires "La Cité-Jardin de Tricentenaire", d'accord avec l'Union économique d'habitations, a établi à 39 cents le pied cube le coût moyen maximum des 166 premières maisons du projet, total de 600 habitations à construire à la cité-jardin. Ce coût, quoi qu'il en soit, est au-dessus de ce qui avait été espéré, reste quand même infé-

rieur au coût moyen de la construction de logements semblables dans d'autres parties de la ville et de la province.

Ce groupe de pionniers, partis de zéro en 1941, puis secondés ensuite par d'autres membres et amis, au dévouement souvent discret mais toujours précieux, a exécuté, en quatre années et dans une période extrêmement difficile, des travaux pour au-delà d'un million et un tiers de dollars. D'après les livres, le coût a passé de 33.7 cents à 29.8 cents, puis à 41 cents le pied cube, pour finalement s'arrêter à une moyenne maximum de 39 cents.

Une causerie récente de M. J.-L.-E. Price, président de la National House Builders Association démontre que le coût de la construction d'une maison, d'un même type qu'une des constructions à la cité-jardin a augmenté de 41.1% de 1939 à 1945. Or la moyenne d'augmentation dans les coûts de construction à la cité-jardin, a été pour la même période de 28.4%. Cette marge de près de 13% aurait même été dépassée, si certains éléments intérieurs dont il faut normalement s'attendre dans une entreprise d'une telle envergure, n'avaient pas fait obstacle souvent inconsciemment, à la pleine réalisation de l'oeuvre poursuivie.

Mlle Marthe Godmer, de St-Jean de Matha, en vacance pour une semaine chez ses parents à Bellevue.

M. Aurèle Vinet de Détroit, M. Arthur Vinet de Beauharnois, Mme Ubald Charette de Melocheville, rendaient visite à leurs parents de Valleyfield, lundi dernier.

M. et Mme Paul-Emile Thibaut et leurs enfants Denise, Jean, Louis de Québec, actuellement en promenade à Bellevue, chez M. et Mme Harold Anderson.

Mlle Thérèse David, de Valleyfield, passe la semaine à St-Louis de Gonzague, chez son amie, Mlle Marcelle Lafrance.

Mlle Huguette David, de Valleyfield, à Beauharnois pour la semaine, en visite chez son oncle et sa tante, M. et Mme Arthur Caron.

M. Paul Morin, de Black Lake, passait quelques jours chez M. et Mme Lionel Levac.

Mlle Annette Leduc et M. Rock Leduc, accompagnés de M. et Mme Emile Leboeuf, de Saint-Louis de Gonzague ont passé la fin de semaine chez des parents à Saint-Albans dans le Vermont.

Mlle Marguerite et Irène Filiatrault ainsi que Mlle Jeanne Langevin, sont de retour à Valleyfield, après avoir passé quelques jours à Québec, où elles rendaient visite à Sœur Joseph Emanuel des Soeurs du Bon Pasteur, sœur de Mlle Filiatrault.

M. et Mme Lucien Filiatrault de Valleyfield sont de retour d'un voyage à Québec.

M. Charles Léveillé est le seul joueur qui a remporté deux "capots" lors d'une partie qui eut lieu au camp de M. Gustave Rousseau, ces

jours derniers. Félicitations!

M. et Mme Albert Renaud, Arthur Leclerc, Wilfrid Leclerc, Ferdinand Chénier, J. Laverdière, Léo Cusson, Cyrille Lacaille, Raoul et René Dumouchel, Narcisse Dumouchel, Narcisse St-Onge, J.-B. Varin, Roméo Duchesne, Léo Robert, Hercule Renaud, Joseph Leclerc, Eucher St-Pierre, Isidore St-Pierre, David Dulude, Joseph Vanier, Zotique Ste-Marie, Arthur Renaud, Alosi Renaud, Joseph Rivest, Dalma Renaud, Joseph St-Pierre, Armand Lapointe, Léo Dumouchel, Rodolphe St-Onge, René Leclerc, Alcide Charbonneau, Raoul Cusson, Frédéric Gagné, Germain Quintal, Adrien Larose, Rodrigue Labelle; Mme Vve Stanislas Cusson, Mme Vve Lionel Larose, Mme Vve Cygfred Leclerc; Mlles Juliette, Annette, Rachel,

Les Nouvelles Sociales

MARIAGE

Leclerc-Renaud

Le 30 juin dernier, en l'église de Saint-Rémi, avait lieu le mariage de Mlle Yvette Renaud, fille de M. et Mme Hercule Renaud, à M. Roger Leclerc, fils de M. et Mme Joseph Leclerc, de Saint-Rémi. Pendant la cérémonie un programme de chant a été exécuté par Mlle Annette Leclerc, sœur du marié et Mlle G. Houle touchait l'orgue.

Accompagnée de son père, la mariée portait une robe de crêpe georgette neige garnie de rubans et de forget-me-not, un béguin de tulle illusion soutenu sous un bandeau de mêmes fleurs. Son bouquet était composé de lys et fougères.

M. Joseph Leclerc était le témoin de son fils. Après la cérémonie religieuse, il y eut réception au Clicquot de St-Rémi, suivit d'une soirée au même endroit. La mariée portait alors un costume de crêpe bleu pâle, un manteau gris garni de fourrures et des accessoires noirs.

Parmi les invités on remarquait: MM. et Mmes Albert Renaud, Arthur Leclerc, Wilfrid Leclerc, Ferdinand Chénier, J. Laverdière, Léo Cusson, Cyrille Lacaille, Raoul et René Dumouchel, Narcisse Dumouchel, Narcisse St-Onge, J.-B. Varin, Roméo Duchesne, Léo Robert, Hercule Renaud, Joseph Leclerc, Eucher St-Pierre, Isidore St-Pierre, David Dulude, Joseph Vanier, Zotique Ste-Marie, Arthur Renaud, Alosi Renaud, Joseph Rivest, Dalma Renaud, Joseph St-Pierre, Armand Lapointe, Léo Dumouchel, Rodolphe St-Onge, René Leclerc, Alcide Charbonneau, Raoul Cusson, Frédéric Gagné, Germain Quintal, Adrien Larose, Rodrigue Labelle; Mme Vve Stanislas Cusson, Mme Vve Lionel Larose, Mme Vve Cygfred Leclerc; Mlles Juliette, Annette, Rachel,

Jacqueline Leclerc, Thérèse, Simone, Noëlla Renaud, Lucille, Pauline, Marie-Paule, Gertrude et Jeanne Renaud, Dora Rivest, Blandine St-Pierre, Renaud Isidora St-Pierre, Magella Sicotte Marguerite et Jeannine Leblanc, Madeleine Pitre, Rita Poissant, Fleurette Logan, Simonne Charbonneau, Jacqueline et Suzanne Lahaie, Alice Desmarais, Thérèse et Solange Leclerc, Angèle Bourdon, Jeanne Lamoureux, Lilianne Leclerc, Dolorès Labelle; MM. Bruno, Rémi, Edouard Leclerc, Aldéric Mandeville, A. Varin, Jean-Paul Vinet, Pierre Provencal, Roland Renaud, Pasteur St-Pierre, Marcel, Conrad et André Renaud, Lucien St-Pierre, Daniel Boutin, Hector Leclerc, Florent Pigeon, Gaston Oigny, Ronald Sicotte, Bernard Thibert, René Leclerc, Maurice et Lionel Leclerc, Robert Cusson, Armand Leclerc P. Lamoureux, Alphonse Provencal, L. Hébert, Edouard Larose, Ernest Charbonneau.

Funérailles de M. André Vinet

Jeudi, le 5 courant, est décédé André Vinet, célibataire, à l'âge de 69 ans. Le service funèbre a été célébré en l'église Notre-Dame de Bellevue par M. l'abbé J.-D. St-Aubin, curé de la paroisse, assisté de MM. les abbés Levac et Pilon comme diacre et sous-diacre.

Le cortège était dirigé par son beau-frère, M. Zotique Pilon. Les porteurs étaient ses neveux: MM. Aldéric Pilon, Edmond Desgroselliers, Oscar Lecompte, Hervé Joubarne, Bernard et Robert Vinet. La quête du service fut faite par MM. Lucien Thibault et Gabriel Pourde.

Le défunt laisse dans le deuil: cinq frères: Joseph, Zéphirin, Omer, Aldéric et Théophile; deux sœurs: Léocadie, Mme Onézime Gagné; Alexino, Mme Zotique Pilon; son beau-frère, M. Zotique Pilon; quatre belles-sœurs: Mlles Juliette, Annette, Rachel,

(Suite à la page 6)

Donnez de l'attrait aux restes de viande Soupe aux Légumes Condensée Heinz

Cette recette a été prise dans le livret de 40 pages—"57 Manières d'Employer les Soupes Condensées Heinz"—qui vient d'être publié. Demandez-en un exemplaire GRATIS à votre épicerie.

57

RAGOÛT DE BOEUF

1 petit oignon, coupé en dés
2 cuillères à soupe de piment vert
coupé en dés
2 cuillères à soupe de graisse
1/2 livre de boeuf cru, coupé en dés, ou 1 tasse
de reste de viande coupé en dés

Faites revenir l'oignon et le piment vert dans la graisse.

Ajoutez la viande et faites-la rissoler, en la faisant cuire à fond si c'est de la viande crue. Ajoutez la Soupe Condensée Heinz et le reste des ingrédients et faites mijoter jusqu'à ce que le tout soit chaud. Servez comme ragoût ou comme sauce sur des triangles de pain grillé.

3 portions.

Plusieurs boîtes
par client...
tant qu'il y en a!



S-105F

QUATRE générations de femmes heureuses ont su faire disparaître facilement la FAIBLESSE

PÂLEUR, FAIBLESSE, MANQUE D'APPÉTIT, TROUBLES FÉMININS SYMPTÔMES OU CONSÉQUENCES DE L'ANÉMIE

TONIFIEZ-VOUS EN PRENANT LES BONNES

PILULES ROUGES

POUR LES FEMMES PÂLES ET FAIBLES

CIE CHIMIQUE FRANCO AMERICAINE LTEE, 1566, RUE ST-DENIS, MONTREAL 18

La formation possible d'une ligue de baseball, parmi les jeunes de Valleyfield

A date trois clubs formeraient les cadres de cette ligue — Une initiative du Club Cycliste Salaberry Inc. — Lucien Leduc serait l'instructeur général

Une nouvelle qui fera certainement plaisir à tous les amateurs de baseball de Valleyfield sera d'appréhender qu'une ligue de baseball est présentement en formation. A date trois clubs forment les cadres de cette ligue, qui porterait le nom de la Ligue de la Cité.

Le Club Cycliste Salaberry Inc., à qui revient l'honneur d'avoir stimulé l'esprit du baseball à Valleyfield cette année, fera partie de cette ligue tandis que les deux autres équipes sont: Les Bouffons de R. Royer et Les Cardinaux de Valleyfield, sous la direction de MM. Roland Lalonde et Pierre Godbout.

Cette ligue commencera ses activités la semaine prochaine au terrain de l'exposition. On sait qu'à l'occasion de la visite de deux clubs nègres à Valleyfield, samedi prochain, les autorités municipales ont fait remettre le terrain de l'exposition en parfaite condition. Donc les jeunes de la ville pourront se servir de ce terrain pour évoluer une ou deux fois par semaine.

Lucien Leduc, qui vient d'être nommé Vice-Président de l'Association Provinciale de Baseball, sera l'instructeur officiel et organisera une grande série de détails pour la fin de la saison.

Une autre bonne nouvelle venant de ce populaire sportsman de Valleyfield, est qu'il donnera des reproductions cinématographiques sur la manière de jouer au baseball. Cette offre a été faite au Club Cycliste Salaberry Inc., qui fournira le local pour la représentation de ces films.

Nul doute que si tout le monde se donne la main, dans quelques années, Valleyfield aura encore un club avec des joueurs locaux capables de porter avec honneur les couleurs de notre cité.

La Ligue Antituberculeuse de Montréal préconise, partout dans la province, la formation de districts régionaux ou la lutte contre la tuberculose serait menée comme à Montréal.

Nouvelles Sociales

(Suite de la page 5)
les-sœurs: Mmes Joseph, Zéphirin, Omer et Aldéric Vinet, plusieurs neveux et nièces.

Remerciements

La famille Aldéric Vinet remercie bien sincèrement toutes les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathie à l'occasion du décès de M. André Vinet, soit par offrandes de messes, de fleurs, bouquets spirituels, sympathies, visites ou assistance aux funérailles.

M. Ladouceur assistera à la convention

Réunion de représentants à Kingston, R.I. — La semaine prochaine

Monsieur Léandre Ladouceur, gérant du Bureau National Sélectif et de l'Assurance-Chômage, à Valleyfield, se rendra à Kingston, Rhode-Island, la semaine prochaine où il prendra part à la convention de l'Association Internationale des Services Publics de Placements.

M. Ladouceur représentera la Commission d'Assurance-Chômage de la province de Québec à cette réunion aux Etats-Unis. Le départ se fera samedi soir prochain, le 14 juillet, de Montréal, et M. Ladouceur sera de retour à Valleyfield dimanche, le 22 juillet. M. Ladouceur a été délégué à cette convention par le conseil du Chapitre du Québec de l'Association Internationale des Services Publics de Placements.

De très importantes questions seront discutées au cours de cette réunion par les délégués canadiens et américains présents.

Le gouvernement provincial de la Nouvelle-Ecosse étudie actuellement un projet de replantation de ses forêts qui fait partie de ses plans d'après-guerre. Tel quel, le projet est évalué à \$9,000,000.

Un pique-nique organisé par les Bouffons de Albert Royer à Coteau dimanche

Le départ se fera à 10 hrs dimanche avant-midi — Un programme très chargé — Le retour aura lieu à 6 hrs

Les organisateurs du club de balle-molle les Bouffons, ont organisé un grand pique-nique pour dimanche prochain à Coteau Station. Le départ se fera par le train de dix heures pour revenir le soir par le train de 6 heures.

A l'arrivée à Coteau Station, il y aura une grande parade jusqu'au Parc où se dérouleront les principaux faits de la journée. Immédiatement après la parade, il y aura bain, puis danses canadiennes au son de la musique de l'orchestre des Bouffons.

A 12.45 heures, aura lieu un grand concours de souque-à-la-corde, entre les hommes, suivi d'un même concours pour les femmes et filles.

A une heure: courses pour enfants, pour hommes et pour femmes.

Il y aura deux parties de balle-molle au cours de l'après-midi, dont l'une entre un club de filles de Coteau Station et les Bouffons. La deuxième partie mettra aux prises Les Bouffons et le club de Coteau Station.

Albert Royer donnera aussi une démonstration d'équilibre sur chaises et tables.

Vers la fin de l'après-midi, aura lieu la distribution des prix. Plusieurs prix en argent seront alors distribués aux gagnants.

Parmi ceux qui assisteront à ce grand pique-nique il y aura MM. Louis Quevillon et Rodrigue Leduc de Valleyfield ainsi que de nombreux autres personnages. Toute la population de Valleyfield est invitée à prendre part à cette excursion.

Une cuillerée à thé de sucre ajouté aux tomates durant leur cuisson en fait ressortir toute la saveur.

Chez nos hommes d'affaires

Armand Hébert
C.P.A., C.A.
Comptable public licencié
44, rue Ste-Cécile, Tél. 1501
VALLEYFIELD, P.Q.

Philippe H. Boyer

Assurances
La Sauvegarde - La Prévoyance
93 Ch. Laroque, Valleyfield
Tél. 468-w

Joseph Primeau
Courtier en assurances

VIE - FEU - VOL - AUTOMOBILE
RESPONSABILITE - ACCIDENTS

Bur: Hotel de Ville, Tél. 282
Res.: 239 St-Laurent, Tél. 50
VALLEYFIELD

COURTOIS, FREDETTE & CIE
Comptables agréés
Paul E. Courtois, C.A.
Rosaire Courtois, C.A.
Florian Fredette, C.A.
Paul Gauvin, C.A.
Victor Paul, C.A.
P.-Yvan Desgranges, C.A.

10 ouest, rue St-Jacques, Montréal,
MARquette 1000
Rue Ste-Cécile, Valleyfield, tél. 802

LE BUREAU D'ASSURANCES
Aumais & Aumais Enrg.
offre aux citoyens de cette ville
l'inspection de leurs polices et
ceci gratuitement.
Tél. 452 75, rue Montcalm

Bélanger & Godbout
ASSURANCES
48, Ste-Cécile — Valleyfield
Automobiles, responsabilité
publique et patronale, Vie, Accident
et Maladie, Feu, Vol, etc.



La Laurentienne Assurance-Vie
La Prévoyance Assurance Générale
J.-LEO MONTPETIT
ASSURANCES GENERALES
Saint-Timothée Tél. 1180 W 12
La Protection Nationale—L'Equitable

VOTRE SECURITE DE DEMAIN
Dépend de vos économies d'aujourd'hui
Un Dépôt annuel de \$48.00 sur un de nos Certificats d'Epargne,
vous garantira dans 15 ans un capital de \$1,000.00.
Corporation de Prêt et Revenu
SIEGE SOCIAL - QUEBEC
J.-LEO MONTPETIT, ST-TIMOTHEE, P.Q.
Représentant pour le district de Valleyfield.

Achetons et vendons
PROPRIETES
SAUVE & FRERES
Courtiers licenciés en immeubles.
57, rue Nicholson Tél. 706, Valleyfield, P.Q.

Cartes professionnelles

Georges A. Meloche
B.A.
AVOUCAT
Bureau: Hôtel de ville
Tél. 801 Val. Rés. 1260
Valleyfield

Gontran Saintonge, C.R.
AVOCAT
42, Ste-Cécile Valleyfield
Téléphone 500

Dr P.-E. Larivière
médecin-chirurgien
22, rue Jacques-Cartier
Tél. 1246
Valleyfield

René E. Dubé
COMPTABLE AGREE
TEL. 1443-J

Dr Lorenzo de Grandpré
"Rayons Ultra-Violets"
Tél. 146 23, Jacques-Cartier
Valleyfield

Docteur Yvan Brassard
Médecin-chirurgien
412, Blvd. du Havre
Tél. 701
Valleyfield

J.-M. Lafleur
D.E.B.A.
Architecte
Tél. Bureau 88
309, rue Victoria Rés. 20
Valleyfield

Arthur W. Sullivan
(Successor de J.-H. Sullivan)
ARPENTEUR GEOMETRE
Valleyfield, P.Q.
Téléphone 401 Casier 124

Dr Armand Dégure
MEDECIN-CHIRURGIEN
45, rue Ste-Cécile — Tél. 51
Heures de bureau: 2 à 4 hrs p.m.
7 à 9 hrs. p.m.

Dr Lucien Perron
de l'Hôtel-Dieu de Montréal
Spécialiste pour les maladies des
yeux, des oreilles, du nez et de la
gorge.
Heures de Bureau: tous les vendredis
soirs, de 7 à 10 heures; le samedi
après-midi et soir.
11, rue Du Marché — Tél. 1220
Téléphon: Montréal LA. 6886

Dr Aimé Leduc
Médecin-chirurgien
Téléphone 803 — 79, rue Ste-Cécile
Heures de bureau:
Résidence d'été—Tél. 1156-J-3
Salaberry de Valleyfield
2 à 4 heures l'après-midi
7 à 9 heures le soir

LEMIEUX et LAFONTAINE
avocats
Bureau: 32, rue Ste-Cécile, tél. 240
A. Lemieux, M.A.L., rés. tél. 558
R. Lafontaine, rés. tél. 1208-w

Memento Familial

Les vacances doivent être utilisées pour l'éducation des enfants. On a tort de s'en remettre en cela exclusivement à l'école. L'école n'agit que par délégation. C'est aux parents dans ce milieu si favorable de la famille, qu'il appartient de travailler à la formation des enfants. Durant les vacances, alors que le père est moins pris par le travail et les enfants par leurs études, ce sera le moment de causer avec les enfants, de s'enquérir de

leurs goûts et aptitudes, de les observer pour les mieux connaître et de leur communiquer par exemple, au cours de promenades, le fruit de leur expérience.

Les parents veilleront aussi à ce que les enfants emploient bien leur temps. Ils s'ingéreront à les récréer, verront à ce qu'ils ne délaissent point leurs habitudes régulières de piété. Ils les aideront même à acquérir en ces temps plus libres, de la volonté et de la discipline personnelle.

Ste-Philomène

Mme Wilfrid Reid et Maurice Reid, d'Outremont, chez Charles Reid ces jours derniers.

M. et Mme Freddy Burgogne de Maple Grove, chez M. Henri Schinck. M. et Mme William Haddad de Montréal, chez Adrien Bannon, lundi.

MM. Raoul et Rock Normandeau de St-Urbain, de retour d'outremont, en visite chez leur frère, Georges Normandeau de Ste-Philomène.

M. Charles, Anne-Marie Reid, M. et Mme Adrien Bannon, Pierre Armande Bannon, M. Candide Dumouchel, MM. Josephat Guérin, Victor Boyer, assistaient samedi dernier aux funérailles de Mme Narcisse Laberge, décédée dernièrement à Châteauguay, à l'âge de 89 ans.

M. J.-Baptiste Sarraut chez M. Alfred Sarraut.

M. et Mme Rodrigue Reid et leurs enfants, Suzanne et Raymond, chez Adrien Bannon, lundi soir.

M. Henri Schinck à Beauharnois dernièrement.

M. Laurier Bourget, Mlle Marcelle Vary à Ste-Martine, dimanche, les invités de M. et Mme John Starr.

Mme Elie Loïselle, Mlles Estelle et Emilie Anne Reid, M. et Mme Adrien Bannon, Mlle Armande Bannon, assistaient mardi aux funérailles de Mme Vve Omer Charlebois, décédée accidentellement à Beauharnois.

FUNERAILLES

Vendredi, le 15 juin, en l'église Ste-Philomène, fut célébré le service de M. Dosthé Huot, décédé le 12 juin à l'hôpital St-Joseph de Lachine à l'âge de 57 ans. M. Huot anciennement hôtelier de Lachine demeurait à Ste-Philomène depuis plusieurs années. Le défunt laisse sa mère, Mme Tréflé Huot, ses frères, Joseph, Edmour, Agna et Lucien de Lachine et Hervé de Ste-Philomène; ses sœurs, Mme Vve Beaulieu, Mme Derépentigny, Irène, Lucienne, Bernadette et plusieurs neveux et nièces.

Meilleurs vœux de bonne fête à Mlle Marguerite Loïselle, qui célébra son anniversaire de naissance le 27 juin. De la part de son amie, Armande.

Le Rév. Père Cléophas, de l'Ordre des Franciscains, à prêché aux paroissiens une retraite de huit jours. Toutes ses instructions furent très appréciées. Espérons que ces jours de prières porteront de bons fruits.

Mariage: Desjean-Daoust

En l'église de Ste-Philomène, sa-

medi, le 16 juin, fut béni le mariage de Mlle Mariette Daoust, fille de M. et Mme Joseph Daoust avec M. Rémi Desjean, fils de M. et Mme Philippe Desjean. Accompagnée de son père, la mariée portait une robe de crêpe français blanc, de style classique avec voile de tulle illusion légèrement drapé. Elle portait un livre d'heures à signets de roses et de pois senteurs blancs. M. Desjean était le témoin de son fils. Après une réception chez le père de la mariée, l'heureux couple partit en voyage dans le nord. Pour voyager Mme Desjean portait un manteau de lainage vert mousse avec chapeau et accessoires beige.

MM. et Mmes Joseph Arthur Loïselle, Fernand Daoust, Gérard Daoust, Arthur Bourcier, René Loïselle, Edouard Vervais, Florent Dubuc de Montréal, Benoit Desjean, de Valleyfield, Germain Desjean, Mme Honorius Loïselle, Yvette et Fernand Hébert, Jean, Olivier, Alfred, Angéline Bourcier, Marguerite, Rollande, Jean-Paul Loïselle, Georgette, Marcelle, Pitre, Yolande, Rose, Jeannette, Marielle, André McDermit, Mme Rosario Desjean, Mlle Adrienne Thibert, M. Montpetit de St-Louis, M. Loïselle, Mlle Jacqueline Paquette, Marcel Prud'homme, André Picard, Liliane Reid, Joseph Rousselle, Armoza Pitre, Ubal Thibert, MM. et Mme Jean Desjean, Dionide Thibert, Paquette, Alfred Sarraut, François Xavier Desjean, Philippe Desjean, Dalvida Daoust, Paul Beaulieu, Alfred Beaulieu assistaient à la réception donnée en l'honneur du mariage Desjean-Daoust.

M. et Mme Léo-Paul Dubuc de St-Isidore, chez M. Joseph Arthur Dubuc.

M. Jean-Paul Loïselle et Mlle Noëlla Gervais, à Caughnawaga dimanche dernier.

M. Jean-Paul Loïselle, Adrien Guy Loïselle, Claire Dulude, Estelle Caron et Noëlla Gervais à St-Hyacinthe, dimanche dernier.

Mlle Marguerite Loïselle à St-Jean Chrysostôme.

Mlles Marguerite, Rollande Loïselle et M. Gaston Gervais conduisaient les élèves du couvent de Ste-Martine en excursion à Longueuil.

Etaient de passage à Ste-Philomène de Châteauguay, chez M. Zotique Parent: Mme Wilfrid Collette, M. et Mme Philibert Collette et leur fils Jean-Yves, M. et Mme Laurent Bergevin et leurs enfants, Léopold, André, Lili et Denise, tous de Ho-

VICE-PRESIDENT



LUCIEN LEDUC

Le populaire sportsman de Valleyfield, Lucien Leduc qui, il y a à peine quelques semaines, était nommé éclaireur des Cardinaux de St-Louis, s'est vu décerner ces jours derniers, la vice-présidence de l'Association Provinciale de Baseball de la province de Québec. Félicitations!

wick, aussi M. Adrien Parent et sa petite amie Mlle Georgette Montpetit de Beauharnois.

St-Chrysostome

FUNERAILLES

Le 5 juin 1945 en l'église St-Jean Chrysostôme avait lieu les funérailles de J.-Bte Couillard, vénérable vieillard de notre paroisse, décédé à l'âge de 86 ans et 8 mois. Il était l'époux de feu Onésime Parent.

La levée du corps fut faite par M. le curé Gagné. Le service fut chanté par M. le vicaire P.-E. Julien, assisté d'un diacre et d'un sous-diacre.

Les porteurs étaient: Charles Guenette et Josaphat Bergevin; ses gendres: Wilfrid et Albert Huot, Joseph Couillard et Edouard Parent, ses neveux.

La quête fut faite par deux petits-fils du défunt, Marc Aurèle Guenette et Fernand Bergevin.

Le défunt laisse quatre filles: Mme Hormidas Soucy, née Angéline, de St-Chrysostôme; Mme J. Bergevin, née Anna, de St-Louis; Mme Charles Guenette, née Cécile, de Kapuskasing, Ont.; Mme Exemer Parent, née Aurore, de Amos Abitibi. Il laisse un fils, Alfred, de St-Chrysostôme.

La famille a reçu des offrandes de messes des personnes suivantes: M. et Mme Chas. Guenette; M. et Mme J. Bergevin; Mme Soucy, Fernand Bergevin, Gilles Bergevin, Huguette Bergevin, Ernestine Laplante, Mme P.-E. Prigent, famille Louis Couillard, Irène Couillard, Alfred Couillard, Trentain Grégoire, famille Charles Guenette.

Bouquets spirituels: Famille Louis Bourcier, Mme J. Couillard, Huguette Bergevin, M. et Mme William Atkinson, Mlles E. et S. Atkinson, M. Geo. Atkinson.

Télégrammes: M. et Mme Henri Pilon, M. et Mme Fernando Bougie, famille Louis Montpetit.

La famille J. B. Couillard remercie sincèrement parents et amis pour visites, sympathies, offrandes de messe ou assistance aux funérailles.

De passage ici pour assister aux funérailles de J.-Bte Couillard: M. et Mme Elzéar Prévost, M. et Mme Edouard Parent, M. et Mme W. Ryan, M. et Mme Armand Ryan, Mme Omer Marchand, Raoul Parent, Mlle R. Leduc de Clarenceville, Eucher et Eugène Huot de Montréal, Mme Jos. Primeau de St-Stanislas, Mme Albini Renaud de St-Antoine, M. Jean-Guy Tremblay de St-Stanislas, M. et Mme Emile Deschambault le Dr et Mme P.-Emile Prigent.

DECES

A Aubrey, Qué., le 23 juin est dé-

Belle performance de Cosy Parlor au cours de la partie de mardi soir dernier

Brunette et Bougie se distinguent au bâton — Denis Dandurand obtient une partie parfaite au bâton

Le Cosy Parlor rencontrait, mardi soir dernier, le 10 juillet, au Parc Sauvé, le club "All Stars" de Marcel Chasle. Malgré toute leur combativité, les "All Stars" durent baisser pavillon devant les attaques répétées et de plus en plus dangereuses du Cosy Parlor.

Les cogneurs du club "All Stars" ne purent frapper que 7 coups sûrs contre les lanceurs Bourdeau et Châtigny qui se succédèrent au monticule, tandis que les frappeurs du Cosy Parlor réussirent un total de 18 coups contre le lanceur Rapin.

Pour le Cosy Parlor, Denis Dandurand frappa un coup de trois buts qui valut deux points pour le club gagnant. Tessier, Latour, Glaude, Bourdeau, Châtigny, R. Dandurand frappèrent pour des coups de deux buts.

Le club Cosy Parlor désire rencontrer tous clubs de Valleyfield et des environs, au Parc Sauvé ou ailleurs, dans des séries de deux joutes. Pour toutes informations, s'adresser à Denis Dandurand, organisateur, au numéro 56, rue Larocque ou tél.: 89-J.

Voici le sommaire de la partie:

Cosy Parlor	A. C. Pts. B. R.	
	B. S.	B. Err.
Brunet	5	3 3 0 0 0
Tessier	4	3 2 1 1 0
Latour	3	1 3 2 0 0
R. Dandurand	3	1 1 2 0 0
D. Dandurand	3	3 3 2 0 0
G. Glaude	4	1 1 1 0 0
Bougie	5	3 0 0 0 0
J.-P. Derépentigny	4	1 1 0 0 0
Bourdeau	2	1 0 0 0 0
x Châtigny	2	1 0 1 0 0
		35 18 14 9 1 0

x Frappa et lança pour Bourdeau à la 4e manche.

All Stars	A. C. Pts. B. R.	
	B. S.	B. Err.
Bougie	4	1 1 0 0 0
Leduc	3	0 0 0 1 0
Lalonde	3	0 0 0 1 0
Rapin	3	1 1 0 0 0
Leduc	3	1 0 0 1 0
McSween	3	1 1 0 1 0
Largesse	3	1 1 0 1 0
G. Tessier	3	1 0 0 0 0
P. Derépentigny	3	1 0 0 2 0
		28 7 4 0 7 0

AU COIN DE LA RUE

—Qu'attends-tu pour traverser la rue, ma petite?

—Maman m'a dit de ne pas traverser avant que les autos soient passées et il n'en est pas encore passé une seule.

cédé subitement M. Olivier Crête, âgé de 83 ans, époux de Armandine Gagné. Les funérailles ont eu lieu mardi, le 26 juin à 10 heures, en l'église St-Chrysostôme.

A St-Chrysostôme, le 30 juin, à la suite d'une courte maladie, est décédée Mme Elzéar Foisy, née Gertrude Poirier, maîtresse de poste. Les funérailles ont eu lieu mardi dernier à 10 heures, en l'église St-Jean Chrysostôme.

NAISSANCE

En l'Hôpital Barrie Memorial, le 25 juin, à M. et Mme Paul Bigras, de St-Chrysostôme, est né un fils.

M. et Mme Philias Bourdeau, M. et Mme Roland Bourdeau et Henriette étaient les invités de M. et Mme Zénophile Grégoire, à Outremont, dimanche.

M. et Mme Wilbrod Laberge à St-Télesphore dimanche.

Mme Brault et ses enfants et Mlle Laberge, de Montréal, en vacances chez Wilfrid Laberge.

Ormstown

Mariage

Le 18 juin à l'église St-Malachie d'Ormstown, fut béni le mariage de M. Gérald Dagenais, fils de M. et Mme Joseph Dagenais à Mlle Marie-Jeanne Brault, fille de M. et Mme Philorum Brault. Après le mariage il y eut réception chez les parents de la mariée.

Naissances

A Ormstown, le 15 juin 1945, à M. et Mme Joseph Deschambault, née Emilia Laberge, est né un fils, baptisé sous les noms de Joseph Alfred Roger. Parrain et marraine, M. et Mme Alfred Grenon. L'enfant a été baptisé par l'abbé Paul Deguire.

A Ormstown, le 16 juin 1945, à M. et Mme Dalma Duquette, née Adorisca Dandurand, est née une fille, baptisée sous les noms de Marie-Annette Pauline. Parrain et marraine, M. et Mme Danlas Dandurand. L'enfant a été baptisé par l'abbé Paul Deguire.

A Ormstown, le 27 mai 1945, à M. et Mme William Smith, née Mable Peddie, est née une fille, baptisée sous les noms de Carole Margueret. Parrain et marraine, Maurice Smith, Margueret Cairns. L'enfant a été baptisée par l'abbé T. H. Délaage, curé.

100 LIVRES DE LAIT EN 1945

ONT BONNE EN MOYENNE AU FERMIER CANADIEN

Le lait nature	Le lait condensé	Beurre	Crème glacée
\$2.20	\$2.00	\$1.50	\$1.40

COMITÉ NATIONAL DES FINANCES DE GUERRE

Economisons pour l'avenir

... LEUR OBJECTIF

NOTRE FERME PAYÉE ET MODERNISÉE

Economisons pour l'avenir

LE COMITÉ NATIONAL DES FINANCES DE GUERRE

Les Kinsmen de Valleyfield sont félicités à l'occasion de la remise de la charte

Soirée bien réussie au Château Salaberry jeudi soir dernier — Allocutions du président national, M. Don Forrest, et de M. Samuel J. Rozon, président du Club Kinsmen à Valleyfield

Les membres du Kinsmen Club de Salaberry de Valleyfield, fondé il y a à peine quelques semaines, ont été l'objet d'une belle fête tenue au Château Salaberry, à Valleyfield, jeudi soir dernier, alors que des officiers supérieurs leur remirent officiellement la charte des Kinsmen.

Cette soirée, tenue sous la présidence conjointe de M. S. J. Rozon, président des Kinsmen à Valleyfield, et M. Colin Thorne, vice-président des Kinsmen de Montréal, a remporté un franc succès.

Au nombre des distingués visiteurs présents on remarquait: MM. D. D. Forrest, président national; Austin Murphy, secrétaire national; Fred Dunodas, trésorier national; Harold Savoy, gouverneur du district no 6 et plusieurs autres membres des Clubs avoisinants.

Après avoir chanté le chant des "Kin", on fit l'appel des membres et leur classification. Invité à dire quelques mots à l'occasion de la remise de la Charte aux membres des Kinsmen de Valleyfield, M. Don Forrest rappela aux nouveaux membres que le but des Kinsmen était de:

1—L'amélioration et l'éducation dans les affaires modernes et les méthodes professionnelles et suivant les principes de l'éthique;

2—De stimuler l'intérêt de tous les intéressés pour le bien-être des citoyens de la communauté;

3—Faire observer l'autorité constitutionnelle;

4—Qu'un esprit de coopération, de tolérance et de bonne-entente soit maintenu entre toutes les nations et ses peuples et que l'unité de pensée et d'action soit établie dans toute notre pays afin d'atteindre le but fixé;

5—Que les membres du club Rotary fassent du bien à leurs con-

citoyens qui font partie de la communauté.

M. Forrest rappela ensuite qu'il y avait actuellement près de 160 clubs Kinsmen et que le travail accompli par les membres au cours des années passées avait été chaleureusement accueilli par les dirigeants.

En terminant, le conférencier se dit très heureux de souhaiter la bienvenue aux membres Kinsmen à Valleyfield dans les cadres de cette organisation nationale. M. Forrest remit ensuite la charte à M. Sam Rozon.

Le président du Club Kinsmen de Valleyfield, M. Rozon, remercia le président de son beau geste et de ses belles paroles. "Je souhaite la plus cordiale bienvenue à tous nos distingués visiteurs et vous pouvez être assurés, en retour, de notre dévouement et notre coopération en tout temps. Nous reconnaissons notre inexpérience, dit-il, mais soyez assurés que nous ferons en notre possible pour remplir fidèlement les règlements des Kinsmen à Salaberry de Valleyfield.

Le secrétaire, M. Percy Clark, fit ensuite la lecture de plusieurs télégrammes de félicitations à l'adresse du Club Valleyfield. L'installation des officiers, la présentation d'une cloche et d'un maillet, la remise des insignes aux membres, des mots de remerciements du vice-président, M. Guy Marchand, terminèrent une très agréable soirée du nouveau Club Kinsmen à Salaberry de Valleyfield.

La prochaine réunion des Kinsmen aura lieu au Château Salaberry lundi soir prochain, le 16 juillet, à 7 heures. Tous les membres sont priés d'être présents.

Anciens de collège de Saint-Timothée

Le 12 août approche. En effet c'est le 12 août que se tiendra la réunion des anciens élèves du Collège St-Joseph de St-Timothée, comté de Beauharnois.

Une magnifique occasion pour rendre hommage aux grands instituteurs que sont les clercs de St-Viateur. Tous les anciens directeurs et anciens frères qui ont passé par le collège seront présents aux fêtes. Il y aura messe pontificale avec sermon de circonstance par le Rév. Frère Fafard, le supérieur provincial des clercs de St-Viateur; puis banquet, élections d'officiers, réunion en comité de classes et divers autres agréments. Plusieurs se sont inscrits déjà; nous aimerions recevoir un mot, par tél.: 1180w12, sur-

tout des anciens qui demeurent à l'extérieur. Faites-le donc de suite en communiquant avec l'un des trois membres du comité d'organisation: MM. André Lamanque, J.-Léo Montpetit ou Maurice Perron.

Coopérons. Faisons un succès de cette réunion.

Ormstown

Souhaits

Meilleurs souhaits de bonne fête à Norman Guérin, qui célébrera son anniversaire de naissance le 10 juillet. De la part de sa sœur Géralda.

Meilleurs souhaits de bonne fête à Mlle Mercédèse Beauchamp, qui

Réparation, Location et Achat

•
Clavigraphes
Machines à additionner
Calculateurs
Ouvrage Garanti

•
Gabriel Langevin,
57, rue St-Théodore,
Tél. 545
Valleyfield, P.Q.
(30 août)

célébra son anniversaire de naissance le 2 juillet. De la part de Normand et d'André.

Félicitations

Sincères félicitations à M. Jeannot Bélaïr d'Ormstown, pour sa récente nomination comme "Membre Honoraire" du Club des Joyeux Troubadours.

MM. Villeneuve de Valleyfield autrefois, sont maintenant propriétaires du restaurant de M. Rolland Thibeault.

Va et vient

M. et Mme Michel Lefebvre, M. Rosaire Normandeau de St-Etienne et Mme Albert Lefebvre, M. et Mme étaient en visite chez M. Trefflé Duval, la semaine dernière.

M. et Mme Victor Daoust de Montréal et leur famille visitaient M. et Mme Pierre Guérin, dimanche dernier.

M. Lucien Leduc de Lancaster, rendait visite à des amis, mercredi dernier.

M. et Mme H. Talbot de St-Hyacinthe passaient la semaine chez M. et Mme Antonio Lapalme.

Le Docteur et Mme J. L. Moreau de Ste-Agathe des Monts, visitaient M. et Mme Elzéar Daoust, en fin de semaine.

M. N. April nommé vice-président de la corporation des agronomes de la province

A l'issue du quatrième congrès tenu aux Trois-Rivières ces jours derniers — M. E.-A. Lods président — M. April est un cultivateur émérite

A l'issue du quatrième congrès de la Corporation des Agronomes de la Province de Québec, tenu récemment aux Trois-Rivières, le Conseil général, réuni en assemblée, a élu ses officiers.

M. Emile-Albert Lods, qui avait été élu l'an dernier premier vice-président, succède à M. William Houde, président sortant de charge. M. Lods a 57 ans. C'est un diplômé en sciences agricoles du Collège Macdonald (McGill 1912).

Le Dr Georges Gauthier, qui était l'an dernier deuxième vice-président, accède à la première vice-présidence. Favorablement connu dans les milieux scientifiques, le Dr Gauthier pourra continuer à y faire naître de nouvelles sympathies envers la Corporation.

M. Nolasque April, deuxième vice-président élu, est né le 31 janvier 1898, à St-Hubert, comté de Temiscouata. Il fit ses études à l'Ecole Supérieure d'Agriculture de Ste-Anne-de-la-Pocatière, et obtint son diplôme de bachelier en sciences agricoles en 1914.

Successivement instructeur en drainage et agronome de comté au service du Ministère de l'Agriculture de Québec, il est, depuis quatorze ans, agronome régional du district agronomique No 12, et, depuis dix ans, directeur de l'Ecole moyenne d'agriculture de Ste-Martine.

M. April est un cultivateur



M. NOLASQUE APRIL

émérite, producteur de pommes, de tabac, de houblon, etc. C'est un apôtre de l'enseignement agricole et un enthousiaste des arts domestiques. Président, durant un temps, de la Commission provinciale d'industrie laitière, membre de plusieurs associations, très répandu dans le monde tant agricole qu'universitaire, M. April met au service de la Corporation un prestige et une expérience des plus utiles.

Les autres membres du Conseil administratif sont MM. Omar Allard, L.-de-G. Belzile, T.-E. Bovin, Auguste Scott, Edouard Brochu, D. Damphousse, N. Jourdain, G. Michaur, A. Rioux, Monsieur René Monette a été maintenu au poste de secrétaire-trésorier de la Corporation. Le Comité d'appel se compose des mêmes personnes que l'an dernier: MM. E. Campagna, J.-A. Proulx, G. Toupin.

Monsieur Henri Bois a été réélu syndic de la Corporation, et M. Roméo Martin demeure vérificateur.

Jaris à Londres, les femmes ne jouaient pas au théâtre. Des hommes déguisés en remplissaient les rôles. Il arriva qu'un soir le spectacle ne commençait pas, le directeur pour calmer l'impatience du public, vint s'excuser, disant: "La reine n'est pas encore rasée".

L'embellissement ajoute une joie à l'avantage de vivre à la campagne.

Les activités de la Garde Dollard des Ormeaux

Voyage à St-Clet, dimanche dernier

Dimanche, le 8 juillet au matin, la Garde Dollard, accompagnée de la chorale de Notre-Dame de Bellerive, se rendait à St-Clet, paroisse qui a vu naître et croître notre dévoué aumônier, M. l'abbé Anatole Pilon.

L'entrée dans le village se fit au son des clairons et des tambours et les paroissiens aux figures sympathiques accoururent à notre rencontre.

Notre première initiative fut un vibrant salut à M. le Curé Henri Cuillierier de St-Clet, qui nous souhaita la plus cordiale des bienvenues.

La Garde Dollard assista à la grand-messe chantée par M. le Curé. La chorale de N.D. de Bellerive sous la direction de Laurent Cyr exécuta la messe Ste-Thérèse de Théodore Von de la Roche. Ce fut un véritable exhibit de chant liturgique. Le sermon de circonstance fut prononcé par notre aumônier, M. l'abbé A. Pilon.

Au moment de l'élévation, rien de plus émouvant que le salut à Dieu sonné par Henri Deschamps, salut qui annonçait à tous la présence de Jésus-Hostie qui réunissait la terre au ciel.

Après la messe, M. le Curé invita les officiers à déjeuner dans l'intimité du presbytère. Dans l'après-midi, une partie de balle-molle fut organisée contre le club de St-Clet. Les paroissiens venus en grand nombre, ont applaudi avec enthousiasme à cette partie fort contestée qui donna la victoire au club de St-Clet.

A l'heure du départ, M. le Curé nous félicita de notre bonne

tendue, et nous invita à répéter ce geste tous les ans.

Nous tenons à remercier M. le Curé du chaleureux accueil qu'il nous fit, messieurs les maires de leur grande libéralité en nous laissant libre cours dans nos allées et venues en nous disant: "Vous êtes chez-vous chez-nous". Merci aussi à tous les paroissiens de leur grande sympathie à notre endroit.

Longtemps les membres de la Garde Dollard garderont vivace dans leur esprit, leur beau séjour dans la coquette paroisse de St-Clet.—(Com.)

- CONSULTATIONS
- COMPTABILITE
- IMPOT SUR LE REVENU
- TENUE DE LIVRES

ROBERT SAUVÉ B.A.

TEL. 706

57, rue Nicholson

VALLEYFIELD, P.Q.

SOYEZ FORTS

SI VOUS SOUFFREZ DE:
FAIBLESSE, COURBATURES,
NERVOSITÉ, ÉPUISEMENT,
FATIGUE HABITUELLE,
MANQUE D'APPÉTIT...

PRENEZ LES PILULES MORO

1566 ST-DENIS, MO

LES NEGRES A VALLEYFIELD

Du baseball professionnel pour la première fois à Valleyfield — Les Chicago Bombers et les Pittsburg Crawfords se rencontreront dans une joute exhibition — Prix populaires — Des joueurs bien connus — Au Terrain de l'exposition à Valleyfield

LA JOUTE COMMENCERA A 2.30 HEURES

Depuis déjà quelques semaines plusieurs amateurs de la ville se rendent ailleurs pour assister à des joutes de baseball. Ces mêmes amateurs et tous les sportsmen de la ville et de la région auront l'occasion exceptionnelle de voir une joute de baseball de calibre professionnel au terrain de l'exposition à Valleyfield, samedi après-midi prochain, le 14 juillet, à deux heures et trente.

En effet, les milliers d'amateurs qui se rendront à Valleyfield samedi après-midi prochain auront l'occasion de voir deux équipes professionnelles à l'oeuvre. Ces équipes, formées entièrement de joueurs nègres, donneront une de leur excellente exhibition et ne manqueront pas de nous montrer clairement

qu'ils sont d'excellents joueurs de ce sport si populaire chez nous et ailleurs.

Le terrain de l'exposition qui depuis quelques années avait été négligé, sera à cette occasion remis à neuf, grâce à la collaboration de Son Honneur le maire et à M. le Président des Parcs. Le terrain a été en effet nivelé complètement et le monticule s'est vu rehausser d'une bonne couche de terre. Toutes nos félicitations vont aux deux personnes mentionnées ci-haut, du bel encouragement qu'elles ont fait preuve à l'occasion de cet événement sportif.

Les Chicago Bombers et les Pittsburg Crawfords seront au complet pour cette joute qui aura lieu à Valleyfield. Les pourparlers entamés

hier après-midi ont abouti à des résultats encourageants pour tous les intéressés.

Les nègres arriveront à Valleyfield vers une heure et ils se rendront immédiatement au terrain d'exposition. Superstitieux de nature, les nègres n'entendent pas s'en laisser imposer ni par leurs adversaires ni par la foule qui sera à Valleyfield à cette occasion.

C'est une occasion unique de voir

évoluer deux excellentes équipes, un privilège qui a toujours été accordé à des centres comme Montréal, New-York, St-Louis, Toronto, Chicago, Pittsburg, Cleveland dans le passé. Valleyfield ne manquera pas cette occasion de voir ces nègres à l'oeuvre.

Les billets seront en vente samedi après-midi seulement et les prix d'admission sont très minimes. Les billets se vendront aux prix de 50c

pour les adultes et à 25c pour les militaires et les enfants. L'admission aux estrades est comprise dans ce prix.

On se souvient que la semaine dernière ces deux mêmes clubs se sont rencontrés au Stadium de Montréal, où ils évoluèrent devant 7500 personnes; nul doute qu'ici à Valleyfield, les estrades comme nous l'avons dit plus haut, seront remplies à capacité.

M. Bernard Cadieux et Mlle Marthe Rousseau remportent les honneurs de ce tournoi

Un tournoi-invitation qui remporte un vif succès chez les Chevaliers de Colomb, dimanche dernier — Des joueurs de Beauharnois, Moco, Nitro et Huntingdon prennent part au tournoi — Prix aux vainqueurs

M. Bernard Cadieux et Mlle Marthe Rousseau ont été grandement favorisés lorsqu'ils ont remporté les honneurs du premier tournoi-invitation de la saison chez les Chevaliers de Colomb à Valleyfield, dimanche dernier. M. Cadieux et Mlle Rousseau ont défait, dans la série finale, Mlle Margot St-Michel et M. William Rowat, de Huntingdon, par 6-4, 6-2.

Près d'une quarantaine de joueurs des villages et villes environnant ont répondu à l'appel des organisateurs du tennis chez les Chevaliers de Colomb pour prendre part à ce tournoi-invitation qui remporta un succès inespéré. On remarquait des joueurs de Huntingdon, Valleyfield, Moco, Nitro et Beauharnois qui ont évolué sur le terrain des Chevaliers à cette occasion.

Dire que le district manque de bons joueurs de tennis serait commettre une grave injustice. Après avoir vu les nombreux amateurs de ce jeu à l'oeuvre dimanche dernier, à Valleyfield, nous pouvons affirmer sans crainte que le district de Beauharnois, dans son ensemble, possède les meilleurs joueurs de tennis de la province.

Dans la première ronde 36 joueurs tentèrent l'impossible pour remporter les honneurs de cette série initiale. Toutefois, il faut admettre qu'il y eut exactement 18 gagnants et ce dernier chiffre fut encore réduit à huit dans la semi-finale et en dernier lieu à M. Ca-

dieux et Mlle Rousseau contre Mlle St-Michel et W. Rowat. Ce dernier représentait l'équipe Huntingdon.

Près de 200 personnes assistaient à la série finale qui eut lieu à 8.30 heures dimanche soir, sous les lumières électriques. Les deux équipes furent applaudies à plusieurs reprises et l'on peut même ajouter que n'eut été la belle et exceptionnelle tenue de M. Cadieux et Mlle Rousseau, les résultats auraient pu être différents.

Dans la semi-finale les spectateurs eurent encore une fois l'occasion de voir d'excellents joueurs à l'oeuvre. Dans cette série M. Louis Rousseau et Mme William Rowat, de Huntingdon, durent baisser pavillon devant les attaques répétées et concentrées de Mlle M. St-Michel et M. Rowat. C'est aussi à ce temps-là que Mlle Rousseau et M. Cadieux obtinrent le privilège de prendre part à la série finale lorsqu'ils réussirent à éliminer l'équipe composée de Mlle Thérèse Cadieux et B. Rosenzagen, de Huntingdon, par 6-4, 6-3.

Voici la liste des joueurs qui ont pris part à ce tournoi-invitation:

Mlle M. Rousseau, M. B. Cadieux, Mlle M. Elliott, M. B. Stewart, Mlle S. Turnbull, M. Gérard Cadieux, Mlle L. Leduc, M. Ian Colquhoun, Mlle F. Anderson, M. E. Brossoit, Mlle M. Brassard, M. Tony Brault, Mlle Thérèse Cadieux, M. B. Rosenzagen, Mlle M. Atkins, M. J. Rosenzagen, Mlle F. Bisailon, M. P. Lauzon, Mlle Eunice Ross, Mme William Rowat, M. Louis Rousseau, Mlle H. McGill, M. François Cleyn, Mlle M. St-Michel, M. William Rowat, Mlle G. Anderson, M. D.-N. Wallace, Mlle T. McWhinnie, M. Allan Keyes, Mlle Lucille Perron, M. F. Holgson, Mme Joseph Dégré, M. J. P. Bisailon, Mlle M. Ladouceur et M. P. Cadieux.

Immédiatement après la série finale, on remit des prix aux vainqueurs et la soirée se termina par une réception intime à la salle des Chevaliers de Colomb.



De l'uniforme au complet

PROCUREZ-VOUS UN COMPLET EN

Gabardine ou Worsted Importé

fait sur mesures en présentant votre certificat de priorité.

Militaires, qui changez de l'UNIFORME AU COMPLET, ne manquez pas de nous rendre visite afin de constater par vous-même la valeur et la rapidité de notre service.

Nos vêtements sont reconnus pour leur coupe et leur qualité

Service de 10 jours

Rendez-vous aujourd'hui chez

Lucien Leduc

18, rue du Marché

Tél. 1292

Valleyfield, P.Q.

Chassez la DOULEUR

Frictionnez abondamment avec le

LINIMENT

MINARD

Courses de chevaux à Valleyfield dimanche

Harry Madison rencontrera son grand rival Bob Russel dans un combat de 2 dans 3

Ils feront les frais de la finale dimanche prochain à Valleyfield — Un "no contest" entre Valois et la Merveille Masquée — Que feront les deux plus grands vilains de l'arène ?

Dimanche dernier les amateurs de lutte assistèrent à un des programmes les plus rudes jamais présentés à Valleyfield. Delisle se montra d'une brutalité sans nom mais McCoy tint jusqu'au bout et ils annulèrent dans un combat de 20 minutes.

Dans la semi-finale qui se termina par un "no-contest", Valois replica coup pour coup à toutes les attaques de la Merveille Masquée, pour enfin lancer celui-ci hors-de-l'arène et aller continuer le combat en dehors des cables. L'arbitre, après avoir compté les 10 secondes réglementaires, disqualifia finalement les deux lutteurs.

La finale fut encore plus rude et Harry Madison, le badman, réussit à remporter la victoire sur le populaire Larry Raymond, se qualifiant ainsi pour rencontrer le brutal Bob Russel dans la finale de dimanche prochain.

En effet, dimanche prochain, les amateurs de lutte auront le plaisir de voir à l'oeuvre les deux plus grands vilains de l'arène aux prises dans un combat de 2 dans 3 à finir.

Il ne sera certainement pas facile à l'arbitre de faire régner l'ordre entre ces deux lutteurs, qui n'ont pas d'autres règles que la brutalité. Ce combat sera pour déterminer un aspirant logique au titre de Georges Cagney, champion mi-lourd du monde.

Il n'est donc pas nécessaire de dire qu'aucun de ces deux lutteurs voudra manquer la chance de remporter la victoire pour enfin faire valoir leurs droits à une rencontre contre Cagney.

Dans la semi-finale, Pat Welsh, de New-York, rencontrera le rude Jim Dolan dans un combat de 20 minutes. Dolan est un de ces vilains qui figure habituellement aux programmes de Quinn au Forum, tandis que Welsh est un nouveau venu qui a remporté à date tous les combats qu'il a entrepris.

Il y aura, comme d'habitude, deux bonnes préliminaires au début de la soirée qui promettent d'être aussi rudes sinon plus, que le programme de dimanche dernier.

Bouillotte des Moose dimanche prochain

La bouillotte annuelle des Moose aura lieu, le 15 juillet prochain, au camp SA BA TOU du Secrétaire J.-H. Proulx, dans la Grande Ile. Le départ des salles de la Loge se fera vers 10,30 hrs de l'avant-midi. Les membres sont priés de se procurer des billets à la salle de la Loge.

Tournoi de Balle-Molle ORMSTOWN Fête du Travail Bourses de \$150.

Autres détails plus tard S'adresser à M. FRED SOUCY, 20, rue Olivier VALLEYFIELD, P.Q.

auront versé le montant à leurs propres clients. Marchands et détaillants seraient bien avisés de s'assurer de l'identité de toute personne qui leur présenterait un chèque et de constater aussi que le nom de l'endosseur correspond exactement au nom du bénéficiaire du chèque".

Pour cette occasion, les organisateurs s'attendent à une foule record — Le programme comprend trois classes — \$1100.00 en bourses — Courses rapides

C'est dimanche prochain, le 15 juillet, qu'aura lieu au terrain de l'exposition de Valleyfield, à 2.30 heures de l'après-midi, le troisième meeting de courses. Les personnes qui se rendront pour assister à ces courses peuvent être certaines de voir à l'oeuvre les meilleurs chevaux de la province ainsi que plusieurs autres venant de l'Ontario et des Etats-Unis.

Il y aura encore trois classes au programme. La première sera de 2.23 et elle mettra aux prises les meilleurs coursiers de la province. La deuxième sera de 2.27 et le grand Free-For-All clôturera cette journée en mettant aux prises des chevaux tels que Miss Vera Barr, de Ottawa, Gratton Henley, Royal Bar, Midnight Star et Miss Irene Scott.

La première course aura lieu à deux heures précises et il est à souhaiter que les amateurs remplissent l'estrade à pleine capacité. La piste est actuellement en bonne condition et si la température le permet ce sera des courses très intéressantes. Le "starter" sera toujours le même, c'est-à-dire M. R. Larocque, d'Orms-town.

L'enjeu pour dimanche sera une bourse totale de \$1100.00 et celle-ci sera répartie comme suit: \$500.00 pour le Free-For-All, \$300.00 pour la classe 2.27, \$300.00 pour la classe 2.23. Comme on le peut constater, ce montant est légèrement plus élevé que la bourse du dernier meeting. Une foule considérable est atten-

due au terrain dimanche, afin de montrer sa reconnaissance aux organisateurs qui sont toujours prêts à se dévouer pour donner les meilleures courses à Valleyfield.

LUTTE Aréna DE Valleyfield DIMANCHE, LE 15 JUILLET

FINALE BOB "REBEL" RUSSELL - VS - HARRY MADISON 2 dans 3 SEMI-FINALE JIM DOLAN - VS - PAT WELSH

2 — Préliminaires — 2 ADMISSION: Réservée: 2 dernières rangées - \$0.75 2 premières rangées - \$1.00 Générale - \$0.50 Taxes incluses Pour réservations Tél. 1292

Quelques conseils au sujet de l'échange des chèques d'allocations familiales

Le gouvernement émettra environ 1,466,000 chèques par mois — Endosser son chèque — Prendre soin de ne pas le perdre — Les marchands doivent s'assurer de l'identité de la personne

"Au cours de ce mois, les banques seront appelées à assumer, par l'entremise de leurs succursales dans tout le Canada, un nouveau service d'intérêt public. Elles encaisseront les chèques que le gouvernement émettra aux termes de la loi créant les allocations familiales", dit dans un communiqué, publié ici, le président de l'Association des Banquiers Canadiens, M. S.-M. Wedd.

"On estime, dans les milieux officiels, que le gouvernement émettra, 1,466,000 chèques par mois", ajoute-t-il. "La plupart de ces chèques seront présentés aux succursales des banques aux fins d'encaissement ou de dépôt.

"Les banques encaissent sans frais tous les chèques du gouvernement.

"Les banques profitent volontiers de cette nouvelle occasion de servir les citoyens de ce pays. En cette circonstance, un grand nombre de Canadiens prendront peut-être contact, pour la première fois, avec les banques dont ils pourront apprécier les services.

"Nous ferons le meilleur accueil à toutes les personnes qui se présenteront et nous nous efforcerons d'encaisser les chèques d'allocations familiales avec célérité et exactitude. J'estime, d'autre part, qu'il est de mon devoir de souligner que les banques ont besoin de la coopération de toutes les personnes qui recevront ces chèques.

"Les bénéficiaires d'allocations familiales s'aideront eux-mêmes,

tout en aidant les banques, s'ils veulent bien se rappeler ces quatre recommandations:

1. — Etablir nettement son identité.
2. — S'assurer que son chèque est endossé correctement.
3. — Prendre garde de perdre son chèque après qu'il a été endossé et avant qu'il ait été touché.
4. — Se présenter à la banque, autant que possible, pendant la matinée.

"Le plus important, bien entendu, c'est d'établir son identité. Une banque doit être sûre que la personne qui présente un chèque est bien celle à qui il est payable; par conséquent, si le porteur d'un chèque d'allocations familiales n'est pas connu à la succursale où il le présente, il doit amener avec lui quelqu'un qui y est connu. Il préviendra ainsi des retards et des malentendus.

"La question de l'endossement est importante aussi. Il faut que l'endossement corresponde exactement au nom du bénéficiaire du chèque. Lorsque le chèque est endossé, le bénéficiaire doit prendre bien garde de le perdre ou de se le faire voler avant qu'il l'ait touché.

"Les bénéficiaires des allocations familiales rendront un grand service aux banques en se présentant aux heures où il y a le moins d'affluence.

"Il n'est pas douteux qu'un grand nombre de chèques parviendront aux banques en passant par des marchands qui en

Où est Gos ?

...Il expédie des colis à nos gars outre-mer

Bien que la guerre en Europe soit terminée, nos gars outre-mer ont plus que jamais besoin de vivres, de lettres, de revues et de colis divers.

Ils en ont besoin pour combattre la monotonie du service de garnison et de faction.

Chaque lettre que vous leur envoyez devrait être gaie et remplie de nouvelles qui touchent des gens et des endroits qu'ils connaissent. Parlez-leur aussi des emplois qui les attendent à leur retour.

Les colis de vivres sont d'une importance primordiale. Beaucoup des nôtres occupent des villes dépourvues même du strict nécessaire. Chaque tablette de chocolat, chaque pain ou boîte de miel leur est vraiment nécessaire.

Il est maintenant possible d'expédier des revues, livres et journaux aux particuliers faisant partie de nos Forces Armées. Alors, écrivez aujourd'hui — immédiatement.



Contribuée par la BRASSERIE

Dow

MONTRÉAL

D86F

La ration de la viande sera de deux livres par semaine

Cette quantité représente exactement la ration allouée lors du premier rationnement de la viande

"La ration de viande du consommateur, comme nous l'avons déjà annoncé, sera de deux livres par semaine, poids de carcasse, et de cette quantité représente exactement la ration allouée lors du premier rationnement de la viande".

Voilà ce que le président de la Commission des prix, M. Donald Gordon, a déclaré, samedi, en réponse à certaines questions soulevées par la déclaration que la ration serait d'une livre et un tiers par semaine.

"La différence existant entre la nouvelle ration et celle du premier rationnement, a ajouté M. Gordon, est tout simplement ceci: presque toutes les viandes seront comprises dans cette ration, alors qu'en général la dernière ration ne portait que sur les viandes fraîches et quelques viandes conditionnées et ne concernaient aucunement les viandes de fantaisies, comme le foie, le cœur, les rognons, etc.

"Certains consommateurs commentent la grave erreur de multiplier une livre et un tiers par 52

semaines pour déterminer la quantité de viande qui leur est allouée. Ils en arrivent ainsi à la conclusion que nous diminuons radicalement la consommation moyenne annuelle du Canadien d'environ 147 livres l'an dernier à 66 livres l'an prochain. Un tel calcul est tout à fait inexact pour établir la consommation individuelle. On doit également tenir compte de la viande consommée dans les hôtels, les restaurants, les autres salles à manger, et de la viande non rationnée, par exemple les os pour la soupe sur lesquels il y a moins de cinquante pour cent de viande. Disons que, tout compte fait, nous ne nous attendons pas de réduire la consommation individuelle à moins de 130 livres par année, soit une diminution d'environ 12 pour cent.

"Si l'on ajoute à tout cela, a dit M. Gordon, que la volaille et le poisson ne sont pas rationnés, on admettra que la ration de viande permise est encore suffisante pour assurer aux Canadiens une alimentation saine et nutritive".

Les notaires en assemblée à Québec

Me Roger Fortier, St-Chrysostôme, représentera le district de Beauharnois

La Chambre des notaires se réunira, cette année, en session à Québec, mardi, le 10 juillet, à 10 heures du matin au Palais de Justice. Ce sera la première réunion du XXVI^e triennat. L'on procédera à l'élection d'un nouveau président en remplacement de Me L.-A. Dupuis, de Ste-Anne de la Pocatière, qui a terminé son mandat d'office. Un nouveau Conseil et de nouvelles commissions seront formés et resteront en fonctions pour trois ans.

Voici les noms des représentants des différents districts de la province qui ont été élus membres de la Chambre des Notaires le 6 juillet: Membres ex-officio: Me Victor Morin, notaire à Montréal; Me J.-A. Trudel, des Trois-Rivières; l'hon. Cyrille-F. Delage, de Québec; Me Edouard Biron, de Montréal et Me L.-A. Dupuis, de Ste-Anne de la Pocatière.

Représentants des districts: Arthabaska, Me Geo.-Eugène Ruel; Beauce, Me Wilfrid Gilbert; Beauharnois, Me Roger Fortier; Bedford, Me J.-Fridolin Meunier; Chicoutimi, Me Philippe Harvey; Iboville, Mes Jean Meunier et Rodolphe Fournier; Joliette, Mes Romulus Joly et P.-A. Séguin; Kamouraska, Mes Eugène Boucher et J.-A. Langlais; Montréal, Mes Wilfrid Labonté, Marcel Paribault, Dominique Pelletier, John Mulcair, Joseph Déom, Georges Beauregard, J.-H. Girard, G.-A. Terrault et Lionel Leroux; Ottawa-Hull, Me J.-Ludovic Blain; Québec et Saguenay, Mes Yves Montreuil, Henri Turgeon, C.-Jules Baillargeon, Henri Guénette, Laurent Lesage, Arthur Duval, J.-Alexandre Gauvin et Emile Delage; Richelieu, Mes J.-A. L'Heureux et Avila Rouleau; Rimouski, Me Philippe Cosette; Roberval, Me F.-X. Lamontagne; S.-François, Me Camille Dupuis; S.-Hyacinthe, Mes P.-L.-F. Noiseux, L.-E. Morier et Ephrem St-Pierre; Terrebonne, Me Gaétan Valois; Trois-Rivières, Mes J.-U. Grégoire, J.-A. Villeneuve, J.-C. Marchand et Paul Fleury.

L'abattage des bestiaux est défendu aujourd'hui sans permis

La nouvelle ordonnance remplace tous les autres décrets sur l'abattage des bestiaux

Le premier ministre du Canada ayant déclaré récemment que le rationnement de la viande serait prochainement rétabli au pays, la Commission des prix annonce, aujourd'hui, comme première mesure importante, que l'abattage des bestiaux est, dès aujourd'hui, défendu sans permis. Les détenteurs actuels de permis, encore en vigueur, peuvent toutefois continuer de faire l'abattage.

La nouvelle ordonnance remplace tous les autres décrets sur l'abattage et fixe des quotités pour assurer une juste distribution de la viande ce qui, croit-on, permettra de satisfaire la demande pour l'exportation en même temps que la consommation domestique.

D'après les nouveaux règlements, l'administrateur de la viande aura les pouvoirs de fixer des quotités pour l'abattage de tous les animaux. On se rappelle que les anciens règlements, mis en vigueur au début de 1943, exigeaient des permis pour l'abattage du bétail, du veau, du mouton, de l'agneau et du porc. On avait, d'autre part, établi des quotités pour l'abattage

du porc et du bétail. En abolissant le rationnement le 1^{er} mars 1944, on avait aussi suspendu toutes les quotités pour l'abattage. Mais les permis sont demeurés en vigueur. Plus tard, c'est-à-dire en août 1944, les permis pour l'abattage du porc furent suspendus.

D'après l'ordonnance antérieure, un cultivateur avait droit d'abattre des animaux pour sa propre consommation ou pour aider un cultivateur n'ayant pas de permis. Cette disposition de la loi demeure en vigueur. Mais tout le surplus de viande que le cultivateur ou ses voisins n'utiliseront pas devra être vendu à un détenteur de permis d'abattage qui l'estampillera et présentera une preuve d'achat.

La Commission des prix avertit, tous les consommateurs qui auront de la viande dans des entrepôts frigorifiques au moment de la mise en vigueur du rationnement qu'ils devront remettre des coupons aux autorités pour toutes quantités de viande qu'ils iront chercher dans ces entrepôts.

Audition musicale au couvent de Ormstown

Sous la présidence d'honneur de M. l'abbé T. Delage, curé de la paroisse St-Malachie d'Ormstown

Audition musicale des élèves des RR. Sœurs des SS. Noms de Jésus et de Marie d'Ormstown, sous la Présidence d'honneur de M. l'abbé T. H. Delage, curé.

Playful Kittens, Lawson, Mlles Ghislaine Primeau et Aline Primeau. Le Petit Soldat, Hopson: M. Claude Crête.

The Bear, Adair: Mlle Ghislaine Primeau.

Grandfather's Clock, Maxim: Master Phillip Quintin.

Puppet Show, Beck: Mlle Marielle Brunet.

Récitation: Sa meilleure blonde: M. Claude Crête.

The Wolf and little Red Riding

Hood, Williams: M. Thomas Gartshore.

Chanson: Homeward, Tourjée: Mlle Florence McDougall, au piano Mlle J. D. Guérin.

Dance of the little wooden shoes, Ketterer: Mme Thomas Gartshore et Phillip Quintin.

The Merry Farmer, Schumann: Mlle Florence McDougall.

Theme, Schubert: Mlles Claire Guérin, Jeannine Frappier.

HongKong Nights, MacLachlan: Mlle Kathleen Murphy.

Chant: Il était un petit navire, au piano Mlle J. D. Guérin.

Horse Race, Mallard: M. Claude Sauvé.

Thrumming and Humming, Keemen: Mlle Jeannine Frappier.

The Violet, Streabbog: Mlle Thelma Sadler.

The Merry Bobolink, Krogmann: Mlle Madeleine Finn, Mlle Gisèle Brunet.

Chanson: Good Night, Brown: au piano Mlle J. D. Guérin.

Au bois joli, Landry: Mlle Suzanne Hébert.

A Spooky Hallowe'en Story, Hill: Mlle Aline Primeau.

Dance of the Sunbeams, Cadman: Mlles Suzanne Hébert et Thelma Sadler.

Spring is Here, Kerr: Mlle Gisèle Brunet.

Pour Elise, Beethoven: Mlle Pierrette Guérin.

La vieille maison, Daleroze: Mlles Yvette Varin et Lorraine Beauchamp.

Petite vaise, Dennée: Mlle Madeleine Finn.

A May Day, Rathbun: Mlles Rolande Varin, Jacqueline Bourgouin.

Scherzino, Handrock: Mlle Claire Guérin.

Here Comes the Band, Rolfe: Mlle Yvette Varin, M. Claude Sauvé.

Hunting Song, Gurlitt: Mlle Jacqueline Bourgouin.

Tarentelic: Mlle Yvette Varin.

Toccatina, Wilm: Mlle Lorraine Beauchamp.

Theme Concerto No 1, Tschailkowsky: Mlle Rolande Varin.

Chant: Soirée du Québec, Gagnon: au piano Mlle J. D. Guérin.

O Canada, God Save The King.

Accident à M. J.-D. Quenneville

Domicilié à St-Anicet

Un accident assez curieux est survenu samedi dernier à M. J. D. Quenneville, cultivateur de St-Anicet. M. Quenneville qui est le père de six fils et d'une fille, était à monter du foin dans les greniers de sa grange, au moyen d'une grande fourche actionnée par un cheval. Comme on le sait, ces grandes fourches sont suspendues au plafond de la grange et manoeuvrent au moyen de deux câbles, dont l'un est tiré par un cheval tandis que l'autre sert à faire ouvrir les dents de la fourche, quand le foin est à la hauteur voulue.

Ce dernier câble était actionné par M. Quenneville, lorsque voulant faire ouvrir les dents de la fourche, le câble se brisa et M. Quenneville perdit l'équilibre et tomba sur le plancher de la grange où il se blessa.

Le docteur Claude St-Onge, en vacances à St-Anicet, fut demandé sur les lieux où il procura les premiers soins au blessé, pour ensuite le faire transporter à l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, où il fut hospitalisé pour lésions internes. Il est présentement sous observation à cette institution.

Hemmingford

M. T. P. Murray, sa famille, Mme Mary J. Brogan à St-Chrysostôme dimanche, chez Mme William Atkinson.

Mlle Diana Stringer qui a enseigné à Arvida, est de retour samedi. M. et Mme W. Charland de Verdun, chez M. Joseph Fournier, dimanche.

Mlle Margaret Ryan de St-Jean, Qué., dans sa famille pour quelques jours.

M. et Mme Roger Bouchard d'Ottawa, chez M. et Mme Ernest Gagné, pour quelques jours.

M. et Mme Edmund Smith, chez M. Israël Bourdon, dimanche.

M. et Mme Dan Ryan et sa famille à St-Chrysostôme, chez M. Farmer, la semaine dernière.

Mme Mary J. Brogan à Plattsburg, N.Y., chez Mme Bernard Murray, lundi.

Mlle Kathleen McAleer, chez ses parents pour quelques jours.

M. et Mme Lucien Germain chez

M. et Mme Albert Germain, dimanche.

M. et Mme Dan Brogan de Montréal chez M. Henry Ouimet, samedi.

St-Timothée

Un shower de tasses, organisé par Mme Antonio Laberge, avait lieu ces jours derniers à St-Timothée à l'occasion du prochain mariage de Mlle Simone Lalonde et M. Donat Dumouchel. La table était décorée de pois de senteur et les salons de pivouines et d'oeillets. Les invités étaient: Mmes A. Leduc, E. Dumouchel, P. Poirier, J. Charette, Mlles P. Lalonde, G. Gervais, L. Savard, R. Théorêt, R. Fortier, M. Lamoureux, G. Lalonde, L. Lalonde, A. Hinton, E. Poirier, E. Fortier, A. Dumouchel, T. Fortier, L. A. Lalonde, A. Normandeau, G. Normandeau, G. Douchel, H. Primeau, M. Lepage, G. Rochefort.

Le goûter fut servi par Mlles Marielle Lepage, Georgette Lalonde, P. Lalonde et Mme A. Normandeau.

Mangeons ensemble... Prenez un Coke



... ou pour se rafraîchir au lunch
 Vous les voyez partout au Canada à l'heure du lunch. De joyeux groupes de jeunes filles, mangeant des aliments sains avec un Coca-Cola glacé. Le Coca-Cola fait que les bons aliments ont meilleur goût... que l'heure du lunch est l'heure de se rafraîchir.

Embouteilleur autorisé de "COCA-COLA"
MAJESTIC BOTTLING WORKS
 Valleyfield, P.Q. ● Téléphone 1038



"Coke" = Coca-Cola
 Coca-Cola et son abréviation "Coke" sont des marques déposées qui identifient seulement le produit de The Coca-Cola Company of Canada, Limited. 7067

LA GAZETTE DE VALLEYFIELD

VOUS ECONOMISEREZ EN VISITANT CHAQUE SEMAINE NOTRE RAYON D'EPICERIES ET VIANDES AU SOUS-SOL.



TEL. 316 VALLEYFIELD

BUVEZ
PEPSI-COLA
... IL
ETANCHE LA SOIF

Au VICTORIA
P. CHARETTE et G. GENDRON, props.
Le restaurant idéal pour un bon repas à toute heure du jour et de la nuit.
BAR-B-Q
BIERES et VINS
Cigares - Journaux - Liqueurs
175, RUE VICTORIA VALLEYFIELD, P.Q.



LANIER & FILS Enrg.
HORLOGERS-BIJOUTIERS
23b, rue St-Laurent, Valleyfield
Assortiment complet de bagues et jones \$20.00 et plus
MONTRES "GRUEN"
QUALITE ET PRECISION

Page 12

Jeudi, le 12 juillet, 1945

Distribution des prix à l'école du village de St-Stanislas-de-Kostka

Prix de classe

6e année: Huguette Montpetit, Jeannine Daigneault, Madeleine Chayer.

5e année: Marc-André Tremblay, Jean-Paul Montpetit, Henriette Legault, Huguette Longtin, Claude Longtin, Maurice Hamelin, Marcel Deschamps, Raymond Longtin, Jean Desgroseilliers.

4e année: Roger Vaudrin, Guy Legault, Yvon Bourcier, Robert Vachon, Réal Desgroseilliers, Ls-Philippe Montpetit, Roland Gendron, Lucien Degré, Micheline Patenaude, Cécile Degré, Yvette Gendron, Raymond Leduc.

Prix d'assiduité

6e année: Huguette Montpetit, Jeannine Daigneault, Madeleine Chayer.

5e année: M.-André Tremblay, Henriette Legault, Claude Longtin, Raymond Longtin.

4e année: Guy Legault, Robert Vachon.

Prix de succès

Huguette Montpetit, Jeannine Daigneault, M.-André Tremblay, Jean-Paul Montpetit, Henriette Legault, Roger Vaudrin, Guy Legault, Yvon Bourcier, Robert Vachon, Réal Desgroseilliers.

Prix spéciaux

Prix offert par M. le curé Lucien Poirier, tiré entre les servants de messe, gagné par Guy Legault.

2e prix de catéchisme tiré et gagné par Maurice Hamelin.

Prix d'arithmétique offert par M. Arthur Lemieux, tiré et gagné par Roland Gendron.

Prix de catéchisme offert par M. Hervé Vachon, gagné par Henriette Legault.

Prix de conduite offert par M. Almazor Longtin, mérité par Guy Legault.

Prix de politesse offert par Mme Adélaïde Leduc, mérité par J.-Paul Montpetit.

Prix d'encouragement offert par Mme Romuald Hamelin, gagné par Cécile Degré.

Prix de français offert par Mme Alcide Chayer, mérité par Robert Vachon.

Prix de composition offert par Mme Armand Degré gagné par Guy Legault.

Prix d'histoire et géographie offert par Thérèse Brosseau, tiré au sort et gagné par Roland Gendron.

2e prix de calcul offert par Mme Omer Brière, mérité par Marcel

Deschamps.

Propreté

Prix offert par Mme Emile Patenaude, mérité par Jeannine Daigneault.

Prix offert par Mme Alcide Montpetit, tiré au sort, gagné par Henriette Legault.

Prix offert par Mme Wilfrid Vaudrin, tiré au sort et gagné par Yvette Gendron.

Dessin

Prix offert par Robert Tremblay, mérité par Micheline Patenaude.

Prix d'encouragement offerts par l'institutrice, mérités par Jeannine Daigneault, Raymond Longtin, Roland Gendron.

NAISSANCES

Le 13 juin, à Mme Donat Legault, née Juliette Girouard, une fille, baptisée Marie Irène Rachel, Parrain et marraine: M. et Mme Amédée Legault, de St-Louis de Gonzague, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mlle Laurence Legault, cousine de l'enfant.

Le 11 juin à Mme Florent Perras, née Marie-Ange Lefebvre, est né un fils, baptisé par M. le curé L. Poirier, sous les noms de Joseph Roger Laurent, Parrain, M. Rolland Lefebvre, oncle de l'enfant; marraine, Mlle Juliette Lefebvre, tante de l'enfant. Porteuse, Mme Ubald Leboeuf.

HONNEUR AU MERITE

Les élèves de 7e et 9e année ayant obtenu un certificat d'études primaires, ont eu les résultats suivants:

Ecole no 1

9e année: Annette Huot, 85; Rachel Sauvé, 82.2.

7e année: Thérèse Brisson, 80.8; Denis Tremblay, 78.6; Marcille Lalonde, 72.7; André Legault, 67.8; Maurice Lalonde, 67.2; Jeanne d'Arc Brière, 62.9.

M. J.-Georges Tremblay, Inst.

Ecole no 2

Annette Girouard, 62.7.

Mlle Monique Brazeau, Inst.

Ecole no 4

Joseph Maheu, 68.9; Roma Picard, 68.8.

Mlle Régina Duranceau, Inst.

Sincères félicitations aux titulaires.

Le ministère chinois de l'Information vient d'inaugurer une série d'émissions radio-phoniques aux régions occupées pour demander aux populations d'aider tant qu'ils pourront les alliés lorsqu'ils débarqueront dans ces parages.

FELICITATIONS

Sincères félicitations à Mlle Gilberte Chayer, de Beauharnois, qui a obtenu son diplôme commercial du Chatelain Business College. De la part de ses parents et de ses frères.

REMERCIEMENTS AUX COLLABORATEURS

La Société St-Jean-Baptiste remercie chaleureusement tous ceux qui de près ou de loin ont contribué au succès des manifestations de notre fête nationale du 24 juin dernier.

Un merci tout spécial aux donateurs de chars: les écoles de la ville, la Cité de Salaberry-de-Valleyfield, les Gardes Champlain et Dollard des Ormeaux, les Zouaves Pontificaux et les Chevaliers de Colomb.

Nous remercions aussi l'Union Musicale, les Ménestrels et le chœur des Arts et Métiers pour leur concours soit à la parade ou au Gala Artistique.

Nous soulignons aussi l'appui des autorités civiles et religieuses, ainsi que du corps de police de la ville.

A tous un cordial merci de la part des organisateurs de la fête.

LE CONSEIL DIOCESAIN,
Par: le secrétaire

Mariage Huot-Fichault célébré à Beauharnois

Samedi, le 30 juin, à 9 heures, en l'église St-Clément de Beauharnois, M. le Chanoine O. Bissonnette, curé, bénissait le mariage de Mlle Alberte Fichault, fille de M. et Mme Albert Fichault, de Beauharnois, avec M. Léo-Paul Huot, fils de feu M. Henri Huot et de Mme Huot de Beauharnois.

Pendant la messe, un programme musical fut exécuté par la chorale St-Clément de Beauharnois, sous la direction de M. A. Dufault, organiste et maître de chapelle, les solistes étaient: Mlle Françoise Boyer, M. Edouard Lamoureux, basse, et M. G. Henri Huot, frère du marié.

La mariée, accompagnée de son père, portait une robe longue en satin blanc, garnie de guipure, style princesse, un voile de tulle illusion brodé, formant une courte traîne et maintenu par deux oeillets blancs, et manchon de gardénias et d'oeillets blancs. Mlle Fleurette Fichault, bouquetière et sœur de la mariée, portait une robe en crêpe et tulle, rose, chapeau blanc et gerbe de roses "American Beauty".

Mme Fichault, mère de la mariée, portait une robe deux-pièces, bleue, garnie de blanc, une toque de paille et fleurs blanches, des accessoires bleu marin et une gerbe de roses "American Beauty".

Mme Huot, mère du marié, portait une robe noire, imprimée blanc, chapeau et accessoires noirs, et une gerbe de digitales mauves.

M. Josaphat Huot, oncle du marié était le témoin.

Après la cérémonie, il y eut réception à l'Hôtel Russell, où les salons étaient décorés de fougères et de ruban blanc.

M. et Mme Huot partirent ensuite pour un voyage à Québec; Mme Huot portait alors une robe en jersey de soie, rose thé, un manteau vert aqua, garni de renard blanc, chapeau et accessoires bleu marin, et une gerbe de roses thé.

A leur retour, M. et Mme L.-P. Huot habiteront Beauharnois.

Parmi les invités de l'extérieur, on remarquait: Mlles Amanda et Cécile Monnière, M. Conrad Monnière de St-Jean, M. et Mme Toussein Rhéaume, MM. Jean et Marcel Rhéaume, Mme Jean Malouin, Mlle Yvette Maheu, Mme Léon Ri-

vard et sa fillette Denise, M. Florent Limoges, Mme Raymond Huot, Mme Emile Poisy, Mme Rosario Rivest de Montréal; M. Adolphe Gendron d'Hollywood, Calif., M. et Mme Georges Beaudoin, M. Albert Beaudoin de Holyoke, Mass., etc.

Beauharnois

Gagnier-Arseneault: Samedi, le 14 juillet 1945, en l'église St-Clément de Beauharnois, sera béni le mariage de Mlle Thérèse Arseneault, fille de M. et Mme Joseph Arseneault, née Adélaïde Arseneault de Beauharnois, avec M. Lucien Gagnier, fils de M. et Mme Arthur Gagnier, née Obina Carrière, de Ste-Cécile de Valleyfield.

Roberge-Tremblay: Sera prochainement béni, le mariage de Mlle Thérèse Tremblay, fille de M. et Mme Joseph Tremblay, née Marie-

G.-R. Lachance est décédé à Valleyfield

A l'âge de 29 ans —
Funérailles à Ottawa

M. Georges-René Lachance, 29 ans, fils de M. et Mme Tobaldo Lachance, 247, rue St-Laurent, Valleyfield, est décédé à la résidence de ses parents dimanche, le 1er juillet dernier. Les funérailles eurent lieu à Valleyfield, église du Sacré-Coeur, et à Ottawa, église Ste-Anne, mercredi dernier, le 4 juillet. L'inhumation se fit au cimetière Notre-Dame, à Ottawa.

Le défunt était malade depuis plus de quatre ans et sa mort fut une grande surprise pour ses parents et ses nombreux amis.

Outre son père et sa mère, M. et Mme Tobaldo Lachance, il laisse sept soeurs et plusieurs autres parents.

Sincères condoléances de "La Gazette" à la famille si cruellement éprouvée.

Louise Nichol, de Notre-Dame de la Paix de Melocheville, avec M. Noël Roberge de Beauharnois, fils de feu M. Alfred Roberge et de Mme Roberge, née Marie Larochelle, de St-Jean Chrysostôme de Lévis.

Meilleurs vœux de bonne fête à Mme Joachim Primeau ainsi qu'à sa sœur Blanche, qui ont célébré leur anniversaire de naissance le 6 juillet. De la part de ses cousines.

Meilleurs vœux de prompt rétablissement à M. Philippe Boyer, hospitalisé à l'Hôtel-Dieu, où il a subi une intervention chirurgicale. De la part de ses amis de Beauharnois.

BASEBALL! BASEBALL! Samedi prochain

AU TERRAIN DE L'EXPOSITION DE
VALLEYFIELD

à 2.30 hrs précises

BOMBERS de Chicago

— VS —

CRAWFORDS de Pittsburg

Dans une partie régulière de la ligue U.S.

Professional Baseball League

ADMISSION:

50c adultes

25c militaires et enfants

Taxes incluses

Beauharnois

Meilleurs souhaits de bonne fête à Mme Arthur Loberge, du Rang St-Georges, qui célébra son anniversaire de naissance le 5 juillet. De la part de ses parents et amis.

Meilleurs vœux de bonne fête à M. Armand Létourneau qui célébra son anniversaire de naissance le 4 juillet. De la part de son épouse et de ses enfants.